

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 30 Septembre 2014 - 6 Dhu-Hijah 1435- N° 738 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - TUNISIE

Sellal réaffirme l'«excellence» des relations bilatérales

MALI

L'UE demeure engagée dans le processus de pourparlers inter maliens à Alger

Le Forum économique mondial suit avec intérêt les réformes économiques engagées par l'Algérie

Page 3

9^e ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Abdelaziz Bouteflika, l'Homme de la paix

Said Abjaoui

«Je serai celui qui rassemblera les Algériens». Une phrase du président qu'on n'oubliera jamais. Rassembler, c'est fatallement réconcilier. Réconcilier, c'est fatallement instaurer la paix, c'est éradiquer la violence, c'est rétablir la sécurité intérieure, c'est également contribuer à la sécurité régionale, car, disait-il, il ne saurait s'établir définitivement la stabilité sans une sécurité collective qui y intègre les voisins et plus loin encore. L'objectif de la réconciliation nationale, c'est la paix qui rend possibles la tolérance et le développement. Instaurer la réconciliation nationale comme valeur servant de modèle à l'exporter. Pourquoi l'exporter ? C'est une sollicitation des pays qui souffrent de l'instabilité, de l'insécurité, en particulier dans notre voisinage le Mali, la Libye et également la Tunisie qui se sont beaucoup rapprochées de l'Algérie pour bénéficier de son «expérience» dans les retrouvailles avec la paix.

Page 3



M. GRINE L'A ANNONCÉ :

«Lancement imminent d'une campagne de sensibilisation contre la violence»

Page 6

M. KHOMRI :

«La transmission du flambeau aux jeunes pour diriger le pays se fait progressivement»

Page 5

MARINE NATIONALE-OTAN

La Force permanente de guerre des mines de l'Otan en escale en Algérie

Page 24

S A N T É

SANTÉ DE BÉBÉ
Les bonnes raisons d'allaiter

Pages 12-13

C U L T U R E

TAKFARINAS SE CONFIE

À DK News

«Mon souhait ? chanter dans les 48 wilayas»

Aïd El Adha
Les meilleurs vœux de Takfarinas

Page 14

F O O T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Raouraoua
exhorte l'ES Sétif à gagner le trophée pour participer au Mondial des clubs

Page 22

ANNABA

Sauvetage de 3 pêcheurs à Annaba par les Forces navales algériennes

Page 24

Météo



► Régions Nord : 29° à Alger

Maintien d'un temps passagèrement nuageux avec localement activité pluvio-orageuse notamment vers les régions de l'Ouest.

Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) notamment vers les régions du littoral de l'Ouest.

La mer sera peu agitée à localement agitée.

► Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux notamment vers la Saoura et Nord Sahara avec localement tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général modérés (20/30 km/h) avec localement chasse sable vers le Sahara central.

CE MATIN AU PALAIS DES NATIONS

Journée d'étude sur l'industrialisation dans la construction

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, présidera, ce matin à 8h, au Palais des Nations, une journée d'étude sur l'industrialisation dans la construction.



TRANSPORTS

Ghoul à Constantine

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.



CE MATIN À DJENANE EL MITHAK

Journée d'étude sur l'industrie agroalimentaire

Sous le patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdesselam Bouchaoureb, le ministère de l'Industrie et des Mines organise ce matin à partir de 8h30 à la résidence Djenane El Mithak, une journée d'étude sur «l'évaluation des activités du projet de création et de développement de consortiums d'exportation en industrie agroalimentaire».

► HÔTEL EL-DJAZAÏR
Lancement de l'étude sur l'asthme (ESMAA)

Pour la première fois, depuis indépendance, l'Algérie va mener une étude scientifique internationale portant sur l'évaluation du contrôle de l'asthme dans la population asthmatique adulte du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Intitulée ESMAA, cette étude descriptive sur la prise en charge de l'asthme dans la région touchera 11 pays dont l'Algérie. Elle sera menée par des médecins qui traitent les patients asthmatiques (médecins généralistes et spécialistes pneumologues et/ou allergologues) du secteur public et privé. Le lancement officiel de cette étude, parrainée par le laboratoire Astra Zeneca et conduite par Clinica Group aura aujourd'hui au S' George à Alger au cours d'une conférence de presse qui sera animée par le P' Zidouni Noureddine, chef du service pneumo au CHU de Beni-Messous.

► CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA
Conférence sur l'approvisionnement et les prix durant l'Aïd

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège de Belouizdad une conférence qui portera sur l'approvisionnement et les prix durant les jours de l'Aïd El Adha.

CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur le système d'assurance des calamités agricoles

A l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole qui sera célébrée le 1^{er} octobre 2014, l'Union nationale des agriculteurs organise une conférence de presse au Forum de DK News ce matin à 10h30 sous le thème «Le système algérien des assurances des calamités agricoles».

La rencontre sera animée par M. Zane Y-

	Max	Min
Alger	29	20°
Oran	27°	20°
Annaba	32°	20°
Béjaïa	31°	20°
Tamanrasset	34°	19°

Horaires des prières

Mardi 6 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:14
Dohr	13:20
Asr	16:02
Maghreb	18:39
Isha	19:57



CET APRÈS-MIDI À L'ÉCOLE DE POLICE ALI-TOUNSI

Colloque sur la lutte contre le crime organisé



Le général-major Abdellah Hamel, directeur général de la Sécurité nationale présidera cet après-midi à 13h à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, l'ouverture des travaux d'un colloque sur la lutte contre le crime organisé. Ce colloque sera animé par des magistrats et experts de la police algérienne et française.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Conférence demain du comité exécutif



Le comité exécutif de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» organise la première conférence de presse de l'événement, mercredi 1^{er} octobre à 10h, au siège de la wilaya de Constantine, animée conjointement par la ministre de la Culture Nadia Labidi et Samia Bencheikh El-Hocine, coordinateur de la manifestation.

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE
Révision annuelle des listes électorales

La période de révision annuelle des listes électorales aura lieu du 1^{er} au 31 octobre 2014, dans les bureaux chargés des élections au niveau des communes, a annoncé hier, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. Le ministère a invité à cette occasion les citoyens non inscrits sur les listes électorales notamment ceux âgés de 18 ans révolus à cette période, à s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence «sont tenus de demander leur radiation de la liste électorale de leur ancienne commune et leur inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune de résidence», a-t-on ajouté. La demande d'inscription doit être appuyée de la carte d'identité nationale ou du passeport, d'un titre de propriété (contrat de location, reçu de loyer, attestation d'hébergement, quittance d'électricité et gaz, quittance des services des eaux), pour la justification de la résidence et de l'attestation de radiation de la liste électorale de l'ancienne commune pour les électeurs ayant changé de résidence.

► LIEUX SAINTS DE L'ISLAM
7200 consultations médicales assurées aux hadjis algériens

Plus de 7200 consultations médicales ont été assurées aux hadjis algériens à la Mecque depuis le début de la saison du hadj 2014, a affirmé le chef de la mission médicale algérienne du Hadj, D' Abdelkader Guenar. Dans une déclaration dimanche à l'APS, il a souligné que ces consultations médicales ont été assurées par les centres et cliniques de la mission à La Mecque et Médine, estimant à 7267 le nombre global d'interventions enregistrées au niveau des hôtels et immeubles dans ces deux villes. La mission médicale, composée de 105 personnes, dont 64 se trouvent à la Mecque, 32 à Médine et 9 autres à la clinique de l'aéroport de Djeddah comprenant des médecins, des infirmiers et des pharmaciens, est mobilisée H24.

► Signature d'une convention de mécénat entre Mobilis et le CHU de Hussein Dey



Mobilis procédera ce matin à 10h30 à la signature de la convention de mécénat avec le CHU de Hussein Dey Naïfissa-Hamoud, ex-Parnet. La convention rentrera dans le cadre de l'opération de solidarité lancée durant le mois de Ramadhan, et relative à la dotation d'ambulances et autres équipements pour le service de pédiatrie.

L'Histoire retiendra...

Kamel Cherif

Neuf années se sont écoulées après l'adoption, par voie référendaire, de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le 29 septembre 2005.

Une charte qui incarne toute la symbolique de l'humanisme et de la tolérance en Algérie, sachant qu'elle est l'œuvre du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui était venu en 1999, à l'occasion de son premier mandat, pour réconcilier les Algériens entre eux. Ils disaient que les Algériens n'ont pas de pays de rechange et étaient de ce fait obligés de vivre ensemble dans la paix, la sécurité et la tolérance.

La charte pour la paix et la réconciliation nationale est ainsi venue mettre fin à une décennie noire qui a failli emporter dans son sillage la République algérienne et plonger tout le pays dans une guerre civile aux conséquences qu'il n'est pas du tout bon à imaginer.

L'ingéniosité de cette charte avait permis aux Algériens de non seulement se réconcilier, mais aussi au pouvoir de s'attaquer de manière légale et légitime aux dernières poches du terrorisme.

À la faveur de cette charte, de jeunes algériens qui étaient égarés et dupés ont pu retrouver le chemin de la raison et bénéficier de leur réinsertion au sein de la société. Les victimes ont été indemnisées et ont fini par admettre que la réconciliation nationale doit être mise au-dessus de toute autre considération car il s'agissait en somme de l'intérêt supérieur de l'Algérie. C'est dans cet esprit que le peuple algérien l'avait unanimement approuvée pour la paix et la réconciliation nationale.

Le peuple avait compris que sans paix et sans sécurité, le pays ne pouvait pas avancer et ce, dans tous les domaines.

Aujourd'hui, l'Algérie a收回ré sa paix et sa quiétude. Les années de feu et de larmes sont un lointain souvenir.

Il est vrai que des familles entières sont meurtries, mais l'intérêt de l'Algérie doit passer avant tout.

Grâce à la sagesse des Algériens qui ont approuvé la charte pour la paix et la réconciliation nationale, l'Algérie est devenue un modèle en la matière. La Tunisie, le Mali et la Libye voire l'Egypte et d'autres pays copient le modèle algérien qui a donné des résultats retentissants.

Il s'agit d'une expérience et d'un cas que les politologues et autres experts spécialistes en sciences politiques devraient étudier en mettant l'accent sur l'esprit de la tolérance et de l'humanisme de ce texte. Après l'Afrique du Sud, l'Algérie a réussi à réconcilier tout un peuple qui allait plonger dans une guerre civile. L'Histoire retiendra que la charte pour la paix et la réconciliation nationale a sauvé l'Algérie !

K. C.

RÉCONCILIATION NATIONALE

Abdelaziz Bouteflika, l'Homme de la paix

Said Abjaoui

« Je serai celui qui rassemblera les Algériens. »
Une phrase du Président qu'on n'oubliera jamais.
Rassembler, c'est fatallement réconcilier. Réconcilier, c'est fatallement instaurer la paix, c'est éradiquer la violence, c'est rétablir la sécurité intérieure, c'est également contribuer à la sécurité régionale, car, disait-il, il ne saurait s'établir définitivement la stabilité sans une sécurité collective qui y intègre les voisins et plus loin encore. L'objectif de la réconciliation nationale, c'est la paix qui rend possibles la tolérance et le développement.

Instaurer la réconciliation nationale comme valeur servant de modèle à l'exporter. Pourquoi l'exporter ? C'est une sollicitation des pays qui souffrent de l'instabilité, de l'insécurité, en particulier dans notre voisinage le Mali, la Libye et également la Tunisie qui se sont beaucoup rapprochées de l'Algérie pour bénéficier de son « expérience » dans les retrouvailles avec la paix.

Avant son avènement à la magistrature suprême, le Président avait mesuré la distance d'intolérance entre des forces politiques, il avait fait le constat que les virus des divisions étaient transférés de la classe politique vers les populations, créant ainsi les conditions d'une plongée durable vers les guerres civiles. Le Président avait identifié les sources du mal et ne s'était pas suffit d'en conjurer les périls, mais s'était engagé à s'attaquer à celles-ci.

Depuis que le Président de la République a été sollicité pour diriger le pays dans un contexte international où les paramètres de la géopolitique ont été bouleversés, et dans un contexte national, où l'Algérie devait absolument retrouver la paix pour ne pas s'effondrer, pour la première fois, les populations se sont mises à se familiariser avec les concepts jusque-là inconnus du vocabulaire traditionnel à savoir la sécurité collective, l'action concertée, la solidarité opérationnelle, la réconciliation nationale et le dialogue.

Tant sur le plan international que national, les opinions publiques étrangères et nationales ont découvert en la personne du Président algérien un homme décidé à contribuer partout à l'instauration de la paix pour désamorcer toute crise susceptible d'affecter la sécurité internationale et la sécurité nationale. Les concepts de paix et de sécurité y compris de l'interdiction de l'ingérence étrangère se retrouvent comme des invariants dans les discours du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pratiquement tous ses discours, si on s'y réfère, pour en saisir les principaux éléments.

Ses concepts ont beaucoup structuré la pensée algérienne en matière de réconciliation, de diplomatie et de sécurité. Le Président est demeuré constant dans la formulation des objectifs et la définition des actions de politique intérieure et de diplomatie. Au nom de Bouteflika était sans cesse collée l'image d'un homme de paix, de l'Homme de la paix.

L'Homme de la paix, les acteurs internationaux de la diplomatie l'avaient découvert aux Nations unies avec l'immense succès qu'il avait remporté en réussissant l'exploit de faire inviter par les Nations unies feu Yasser Arafat à expliquer sa cause devant l'Assemblée générale des Nations unies. Un autre grand exploit, l'expulsion de l'Afrique du



Sud des Nations unies pour cause d'apartheid à l'égard des populations noires. Le monde se ralliera également à l'action diplomatique algérienne au sein du mouvement des Non-alignés.

L'Algérie n'est plus à la recherche de la définition d'un nouvel ordre national interne à instaurer. Elle sait avec précision, avec exactitude, la nature de ce nouvel ordre national car, en fait, cela fait bien longtemps que le cap est maintenu sur la démocratie car il n'y a plus d'obstacles pour y parvenir. Seulement, il ne faut pas oublier que le Président avait bien affirmé que la paix est le préalable à tout. La paix est synonyme de sécurité, ce sont deux Etats qui « vivent » ensemble. Pas de paix sans sécurité et pas de sécurité sans paix. Mais, sans la réconciliation, il n'y aura ni paix, ni sécurité ni développement. Où qu'on tourne le regard, on les voit comme des préalables à tout, y compris le développement. Beaucoup plus qu'un ordre nouveau, c'est la confirmation que mainte-

Cap sur la démocratie et l'Etat de droit

nant l'Algérie est bien placée sur les rails et que son avancée sera irréversible. Irréversible, car tous les citoyens ont maintenant la conviction qu'il n'y a pas de passe auquel retourner. Nous sommes engagés sur la passerelle, et il n'y a pas d'alternative autre que celle qui consiste à avancer pour atteindre l'objectif. C'est ce que disent les populations, et toutes les catégories professionnelles qui construisent l'avenir de l'Algérie.

C'est ce qu'on doit comprendre à travers tous les discours du Président qui accordent une place importante aux concepts qui structurent la pensée stratégique de l'Algérie. Le Président a réussi à intéresser les attentions des populations et faire naître des convictions, à savoir travailler pour garantir la stabilité des institutions, la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'Homme, le respect de l'autre, la solidarité.

Nous en avons fini avec les périodes d'incertitudes, les périodes de transition et nous en sommes à nous adapter aux mutations mondiales car l'Algérie est intégrée dans le courant mondial auquel nous sommes arrimés pour ne pas nous retrouver « seuls ».

Nous en sommes aujourd'hui à une étape très importante dans la vie politique, sécuritaire, économique, sociale dans le pays travers la révision de la Constitution.

Nous avons produit de grands efforts sur la ligne de départ en cohérence et nous avons en développant des consultations pour s'assurer que tous les avis sont exprimés et intégrés dans une vision plus élargie possible. Pour l'Algérie qui s'apprête donc à vi-

vre un grand moment avec la révision de la Constitution, les valeurs démocratiques sont des atouts et non des malédictions.

En se libérant des instabilités, par l'action politique qui permet de réintégrer les partis légaux dans le champ politique, l'Algérie s'attelle maintenant à se libérer de toutes les insécurités. Pourquoi des insécurités ? Parce que d'une part, lorsque la stabilité revient, toutes les autres formes de violence et d'incivilité qui lui étaient conséquentes doivent disparaître pour qu'elles ne se constituent pas en menace, d'autre part, les insécurités de part et d'autre des frontières entrent en conjonction sous l'égide du terrorisme.

En atteignant la vitesse de croisière dans le champ de la démocratisation, avec la sortie des violences cumulées de la décennie de la tragédie, l'Algérie sait que cette avancée ne pourra être consolidée qu'avec la réunion des conditions d'une stabilisation de notre espace régional auquel elle est partie prenante. Comment établir une stabilité collective si au moins un des membres est au bord d'une déstabilisation pouvant s'accompagner d'un chaos dévastateur ?

Et pour compléter le concept de lutte globale contre le terrorisme, l'Algérie estime que la sécurité collective, l'action concertée, la solidarité opérationnelle, et le dialogue pour désamorcer toute crise susceptible d'affecter la sécurité internationale, se retrouvent comme constantes dans les discours du Président de la République, pratiquement tous ses discours pour en saisir les principaux éléments. Il se dessine l'ossature d'une doctrine de défense et de politique extérieure construite sur des invariants qui balisent l'action diplomatique.

Où en sommes-nous dans la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale ? Maître Azzi Merouane a évalué à 95% le taux de réalisation. La réconciliation nationale est considérée comme l'instrument de la « réfraternisation ». Elle a permis la paix par la réintégration sociale.

La réconciliation nationale est la composante humanitaire de l'expression de la lutte globale contre le terrorisme. Elle a réussi à éviter le risque d'une replongée dans le contexte de la tragédie nationale, car sans la réconciliation, le climat futur à léguer sera celui de la vengeance.

Il faudrait par la durée de la paix finir par faire un solde de tout compte. La concorde civile avait fourni une assise juridique au repêcher dans les effectifs de l'AISS qui a été la première à bénéficier de cette démarche qui consiste à obtenir le désarmement des milices et le renoncement à la pratique de la violence contre l'offre de l'arrêt des poursuites judiciaires et de la réintégration sociale.

De la concorde civile à la réconciliation nationale, il y a eu 16 000 terroristes qui se sont repents et ont remis à l'Etat leurs armes et bagages. Ainsi, la réconciliation nationale a pratiquement fait disparaître les souffrances des populations.

S.A.

AÏD EL ADHA
**Les journées
du samedi
4 et dimanche 5
octobre chômées
et payées**

Les journées du samedi 4 et dimanche 5 octobre 2014 coïncidant avec la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué lundi la Direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, durant ces deux journées, a-t-on précisé de même source.

APS



CÉLÉBRATION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Le ministre de la Communication l'a annoncé hier : «Grande» exposition photos sur le parcours du Président Bouteflika

Une «grande» exposition photo sur le parcours du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera organisée à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a annoncé hier à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Une grande exposition photo sur le parcours du moudjahid, homme de paix, de stabilité et de progrès, le Président Abdela-

ziz Bouteflika, sera organisée à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954», a déclaré M. Grine à la presse en marge d'un séminaire sur la violence.

Il a expliqué que cette exposition, d'environ 1.600 photos, sera organisée à Alger, Oran, Constantine et Adrar, précisant que la première aura lieu au Palais de la culture à Kourba (Alger).

Par ailleurs, le ministre a indiqué avoir donné des instructions à la Commission provisoire chargée de la carte professionnelle des journalistes pour délivrer cette carte à tout journaliste, cameraman ou photographe qui pourra justifier son statut.

Concernant l'autorité de régulation de la presse écrite, M. Grine a rappelé que cette instance était «paritaire», composée de sept (7) membres nommés et sept (7) autres élus.

«Organisez-vous et délivrez vos cartes de journalistes professionnels pour que vous puissiez élire vos représentants au sein de l'autorité de régulation de la presse écrite», a lancé le ministre à l'adresse des journalistes, indiquant que l'installation de cette commission «dépend en premier lieu des journalistes eux-mêmes». «Mon message aux journalistes est simple: je leur dis organisé vous et vos conditions changeront», a conclu M. Grine.



UNIVERSITÉ

M. Mebarki : «La rentrée 2014-2015 se déroule normalement»

- Le premier cahier de charges pour l'ouverture d'établissements universitaires privés retiré depuis un mois
- 4 000 projets de recherche universitaire en post-graduation enregistrés annuellement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique Mohamed Mebarki a affirmé lundi à Alger que la rentrée universitaire 2014-2015 se déroulait «normalement» dans tous les établissements universitaires à travers le pays.

Dans un entretien à l'APS (texte intégral sur www.aps.dz), le ministre a souligné que la rentrée universitaire 2014-2015 -qui a débuté cette année plus tôt que les années précédentes (le 7 septembre)- se déroulait «normalement», ajoutant que toutes les conditions étaient réunies à cet effet notamment avec la reprise des services de restauration, d'hébergement et de transport depuis le 1er septembre.

Le déroulement des examens de rattrapage à la fin de l'année écoulée et le recul du taux de transfert du fait que la plupart des nouveaux étudiants ont été orientés vers l'une des trois premières filières de leur choix, ont également aidé à débuter l'année universitaire dans les délais fixés, a-t-il souligné.

Concernant les nouvelles structures du secteur, M. Mebarki a précisé que le réseau des campus universitaires a connu au début de cette rentrée universitaire «une évolution notable» après l'ouverture de nouvelles structures telles que l'Ecole nationale supérieure polytechnique, l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie à Constantine et trois facultés de médecine à Ouargla, Laghouat et Béchar.

La rentrée universitaire 2014-2015 a été par ailleurs marquée par l'élargissement de la carte des filières à inscription nationale ce qui porte à 41 le nombre des filières d'excellence outre la réorganisation du secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya d'Alger par le transfert de quatre écoles supérieures nationales à Koléa (Tipasa).

Il s'agit de l'Ecole supérieure des études commerciales, l'Ecole supérieure de commerce, l'Ecole nationale supérieure des statistiques et de l'économie appliquée et l'Ecole supérieure du management outre le transfert des facultés des sciences médicales et de droit à leurs nouveaux sièges. Parmi les nouvelles mesures engagées, figure également l'élargissement de la mesure de découpage qui englobera l'université d'Es-Senia (Oran) qui rejoindra les autres universités touchées par cette mesure comme les Universités d'Alger, Blida et Constantine, a indiqué M. Mebarki qui précise que cette mesure sera promulguée prochainement dans le cadre d'un décret ministériel.

Il convient de rappeler dans ce sens que la mesure du découpage qui s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement du processus

sus de réforme concerne les universités dont le nombre d'étudiants dépasse les 25.000, et ce dans le but d'une meilleure gestion.

A souligner également que l'année universitaire 2014-2015 connaît le renforcement des infrastructures pédagogiques après la réception de 62.500 nouvelles places pédagogiques portant la capacité d'accueil à 1.250.000 places pédagogiques. Le nombre d'étudiants inscrits a atteint 1.330.000, soit une augmentation de 5,13% par rapport à l'année précédente.

Concernant les critiques faites sur le système LMD, M. Mebarki estime qu'il «est prématûr de faire une évaluation objective définitive» d'autant plus que le secteur fonctionne toujours avec ce système et le système classique.

Il a rappelé toutefois que le système LMD fait l'objet d'une évaluation périodique par des équipes pédagogiques qui formulent les propositions et apportent les améliorations à même de réaliser l'objectif escompté par cette réforme engagée en 2009.

Une question relative au repli des mouvements de protestation qui avaient marqué dans le passé le secteur de l'enseignement supérieur et menés par les représentations étudiantes et les syndicats d'enseignants, M. Mebarki a souligné que «ce calme relatif ne signifie pas que tous les problèmes ont été résolus» cependant, l'adoption d'une démarche basée sur l'implication effective de tous les partenaires dans la gestion du secteur s'est avérée efficiente».

Il a indiqué dans ce domaine que «les problèmes de l'université aussi nombreux soient-ils, eu égard au poids stratégique du secteur, trouveront toujours des solutions dans le cadre du dialogue et de la concertation afin d'éviter l'impasse».

Les efforts des chercheurs universitaires ont commencé à donner leurs fruits

Concernant la recherche scientifique, le ministre a fait savoir que quelque 400 projets de recherche universitaire en relation avec la formation en post-graduation sont enregistrés annuellement contre 220 projets relatifs aux besoins du secteur économique réalisés dans le cadre du précédent plan quinquennal sur la recherche et le développement technologique. M. Mebarki a précisé que son secteur a recensé 2200 recherches dans le cadre du précédent plan quinquennal dont 300 peuvent être retenus dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche. Le ministre a relevé l'existence de 100 projets en cours de valorisation au niveau de l'Agence nationale de valorisa-

tion des résultats de la recherche, en prévision de la création de 10 start-up.

Le ministre a évoqué par ailleurs la question relative au classement des universités au niveau mondial. Il a souligné à ce propos que les efforts des chercheurs universitaires «ont commencé à porter leurs fruits» à travers l'amélioration de la visibilité et du classement de l'université algérienne au niveau international».

Le ministre s'est appuyé dans ses propos sur le classement publié sur le site spécialisé dans l'évaluation de la visibilité des universités (Webometrics Ranking of world universities) qui a touché 13000 universités dont 73 établissements universitaires algériens.

Selon ce classement, l'université de Constantine I se positionne à la 1^{re} place au niveau maghrébin, à la 28^e au niveau africain et à la 2.26^e place au niveau mondial, enregistrant une progression de 183 places par rapport au classement de janvier 2014.

L'université de Ouargla a été classée à la 2^e place au niveau maghrébin, à la 30^e au niveau africain et à la 2.306^e place au niveau mondial, marquant une progression de 1315 places, indiqué le premier responsable du secteur.

Selon le dernier classement annuel de l'Institut espagnol de recherche «Scimago», spécialisé dans le classement des universités sur la base de la production scientifique, l'innovation et le développement technologique publié le mois en cours et ayant touché 5100 établissements universitaires, l'université des Sciences et Technologies Houari-Boumediene se place à la 290^e place en ce qui concerne l'innovation, à la 380^e place pour ce qui est du développement technologique et à la 1400 place concernant la production scientifique.

L'université de Blida I se positionne à la 290^e place en ce qui concerne le développement technologique. S'agissant de la coopération scientifique avec des universités étrangères, M. Mebarki a fait savoir que 1512 conventions ont été conclues avec des universités étrangères représentant 65 pays. Au total 2400 conventions ont été enregistrées, a-t-il précisé, si on prend en considération celles en phase de finalisation.

Ouverture du secteur au privé: la tutelle n'a été destinataire, à ce jour, d'aucune demande

Evitant l'ouverture du secteur au privé, son premier responsable a affirmé que la tutelle «n'a reçu à ce jour aucune demande pour la création d'un établissement privé» dans le cadre de l'ouverture du secteur aux

privés, soulignant que «le premier cahier de charges a été retiré depuis un mois seulement». Un travail est en cours actuellement pourachever le dispositif d'encadrement de ce genre d'initiative à travers la création d'une commission qui sera chargée d'étudier et d'ouvrir les dossiers qui seront présentés à la tutelle, a indiqué le ministre.

Ce dossier a été l'une des préoccupations posées par le patronat au cours de la dernière tripartite, a souligné le ministre qui a affirmé que le ministère de l'Enseignement supérieur «ne voit aucun inconvénient à l'ouverture d'instituts privés, à condition qu'une telle entreprise soit conforme au cahier de charges arrêté à cet effet».

Le ministre a tenu à souligner que les établissements privés qui se prétendent des établissements de formation supérieure, ne sont pas agréés pour ce mode de formation, «ce qui signifie que leurs diplômes ne sont pas reconnus par l'Etat».

Pour plus de détails, M. Mebarki a indiqué que plusieurs établissements privés prétendant offrir une formation supérieure ont reçu l'agrément du ministère de la formation professionnelle, selon un cahier de charges qui définit leur champ d'action qui n'a rien avoir avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce sont des établissements «hors la loi», a-t-il martelé.

Pour remédier à cette situation, le ministère de l'Enseignement supérieur effectue des contacts avec le ministère de la formation professionnelle afin de mener des campagnes d'inspection au niveau des instituts concernés, a ajouté M. Mebarki.

Concernant certains instituts étrangers qui décernent des diplômes non reconnus par le ministère, M. Mebarki a souligné l'importance de ce dossier pour son secteur, au regard de sa relation directe avec la créabilité de l'université algérienne.

Dans ce cadre, le ministre a souligné «de souci» de la tutelle de protéger de la nomenclature des diplômes nationaux notamment avec la prolifération d'établissements d'enseignement supérieur dont le seul souci est de s'enrichir en offrant des formations à distance sanctionnées par des diplômes qui ne prennent pas en considération les exigences académiques ainsi que d'autres formations non résidentielles dispensées par des universités étrangères en dehors de leurs pays d'origine.

NOURI INAUGURE LA FOIRE AGRICOLE

"Il faut multiplier les rencontres avec les agriculteurs"

Salim Ben

Hier, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a procédé à l'inauguration du Salon national des équipements et des produits agricoles et du froid à Aïn Defla, en présence des autorités civiles et militaires et des centaines d'entreprises privées et étatiques ainsi que des agriculteurs et éleveurs.

A la salle omnisports du chef-lieu de la wilaya, M. Nouri Abdelwahab a effectué sa visite à travers les différents stands et expositions agricoles de plus de soixante entreprises qui ont pris part à cette manifestation qui durera trois (3) jour, sous le thème de «L'agriculture familiale». Selon le ministre, « ce thème a pour ambition de faire reconnaître aux agriculteurs du pays la nécessité de mettre en place des politiques publiques



adaptées, capables de créer un environnement favorable au développement des agricultures familiales qui permettent de nourrir la population ». Dans un point de presse, le ministre a insisté sur la nécessité de multiplier les rencontres avec les agriculteurs et action-

ner le travail de proximité. « Nos agriculteurs ont besoin d'une vraie politique et stratégie afin d'être orienter et connaître les besoins du secteur. Nous sommes dans une période de transition, et on doit impérativement moderniser notre politique ». « On est parmi les derniers pays dans l'utilisation des engrangements chimiques » explique le ministre. En ce qui concerne la fièvre aphteuse, le ministre a félicité les vétérinaires du pays pour les efforts durant cette période qui a touché le pays. Par ailleurs, le ministre a affirmé que l'Etat a élargi les espaces irrigués d'un million à 2 million pour le plan quinquennal 2015-2019.

Durant la visite, le ministre a inauguré la saison agricole 2015 au niveau de la ferme Zeraoula et récompensé les agriculteurs promoteurs dans la wilaya de Aïn Defla en matière de production de pomme de terre, lait, miel, et espèces animales.

Appel à dynamiser le rôle des centres de loisirs et d'attraction

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri a appelé dimanche à Alger à dynamiser le rôle des centres de loisirs et d'attraction devant accompagner les moyens coercitifs de lutte contre la violence et les stupéfiants dans les milieux juvéniles.

Dans une conférence de presse animée en marge de la Conférence nationale des cadres de la jeunesse ouverte dimanche, le ministre a affirmé que « les centres de loisirs et d'attraction manquent d'outils permettant d'accompagner les jeunes notamment ceux en difficulté ».

M. Khomri a souligné la nécessité pour l'Algérie d'adopter une stratégie pour permettre aux centres de loisirs d'accompagner les moyens coercitifs de lutte contre les problèmes des jeunes.

Concernant le chômage, le ministre a indiqué que « la solution de ce problème est d'investir dans tous les secteurs notamment l'agriculture et l'industrie ».

Il a affirmé par ailleurs que la nouvelle structure du département de la jeunesse « sera bien-tôt tranchée avec les secteurs concernés », ajoutant qu'il « y a un dernier round de réunions pour arrêter le schéma final ».

S'agissant de la chaîne de télévision dédiée à la jeunesse, le responsable du secteur a précisé que le projet exécutif relatif à sa création « sera soumis au gouvernement une fois finalisé ».

KHOMEI

La transmission du flambeau aux jeunes pour diriger le pays se fait progressivement

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a souligné que la transmission du flambeau aux jeunes pour diriger le pays se fait progressivement, indiquant qu'un grand nombre de jeunes cadres occupent de hauts postes.

Dans une conférence de presse animée en marge de la Conférence nationale des cadres de la jeunesse ouverte dimanche, le ministre a précisé que « la transmission du flambeau aux jeunes se fait progressivement, soulignant qu'un grand nombre de chefs de dairas, de députés et d'élus locaux sont des jeunes ».

Il a cité à titre d'exemple le ministre délégué chargé du tourisme, la plus jeune ministre depuis l'indépendance, ajoutant dans le même contexte que « la plupart des directeurs de médias sont des jeunes ».



Dans le même sillage, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la formation des jeunes cadres afin d'améliorer leur rendement professionnel, soulignant dans ce sens « l'augmentation du nombre de bénéficiaires des sessions de formation organisées au profit des cadres de son secteur qui verra aussi un redéploiement au niveau des différentes directions ».

Le Forum économique mondial suit avec intérêt les réformes économiques engagées par l'Algérie

Le Forum économique mondial suit avec intérêt toutes les réformes économiques engagées par l'Algérie et montre sa disponibilité à contribuer à la vulgarisation de l'image du pays, a affirmé le président exécutif de cette fondation, M. Klaus Schwab, lors de sa rencontre à Istanbul (Turquie) avec le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb. En marge de sa participation aux travaux du Sommet régional (Europe, la région MENA et Eurasie) du Forum économique mondial, M. Bouchouareb s'est entretenu avec M. Schwab ainsi qu'avec M. Philippe Rosler, directeur exécutif et membre du conseil d'administration du forum, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de ces entretiens, M. Schwab s'est félicité du retour de l'Algérie sur la scène économique internationale, précisant que le Forum économique mondial "suit avec intérêt toutes les réformes économiques engagées par l'Algérie".

Il a, également, exprimé "la disponibilité du Forum à contribuer à la vulgarisation de l'image de l'Algérie en portant à la connaissance de l'opinion internationale et de la communauté des affaires les avancées réalisées dans ce domaine".

À ce titre, il a émis "le souhait d'une présence plus active de l'Algérie et un approfondissement des relations avec ce Forum". Pour sa part, M. Rosler s'est dit satisfait de l'amélioration du classement de l'Algérie (79) dans le dernier rapport du Forum consacré à la compétitivité. Il a même avancé que les éléments d'informations apportés par M. Bouchouareb étaient de nature "à améliorer davantage la position de l'Algérie".

gérie lors des prochains rapports". Ces audiences ont également permis à M. Bouchouareb d'exposer la batterie de réformes économiques engagées par l'Algérie et leur accélération au cours des derniers mois.

Il s'agit, notamment, du consensus construit autour du Pacte national économique et social de croissance, le travail mené pour promouvoir les leviers de la croissance économique, l'amélioration du climat des affaires, la révision en cours du code des investissements, la loi d'orientation sur la PME, la stimulation de l'innovation, l'amélioration de la compétitivité, la nouvelle stratégie industrielle et l'approche promue pour l'amélioration des performances du secteur public marchand industriel.

Cette séance de travail a également été l'occasion d'établir une feuille de route traduisant une démarche d'approfondissement des relations dans l'objectif d'entretenir un contact permanent entre l'Algérie et le Forum économique mondial.

Le sommet régional (Europe, la région MENA et Eurasie) du Forum économique mondial, qui a ouvert ses travaux dimanche à Istanbul, se déroule en présence d'un millier de participants parmi les représentants des gouvernements, les meilleurs d'affaires et de la société civile de plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Asie centrale. Cette rencontre a pour principal objectif d'aider les investisseurs des entreprises et compagnies régionales et internationales à analyser et à s'adapter aux modifications en cours au sein des économies nationales.

11^e OPÉRATION ENGA-GÉE PAR LA WILAYA D'ALGER

Relogement aujourd'hui à Alger de 1.070 familles à Birtouta et aux Eucalyptus



Au moins 1.070 familles seront relogées aujourd'hui à Alger dans les communes de Birtouta et des Eucalyptus à l'occasion de la 11^e opération de recasement des familles issues des habitations précaires d'Alger, a annoncé hier le wali Abdellah Zoukh.

Ces 1.070 familles bénéficieront de logements sociaux dans trois nouvelles cités, à savoir "El-Dalia" (928 logements), les 400 Logements des Eucalyptus et les 2.160 logements de Sidi M'hamed à Birtouta, a précisé M. Zoukh lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de travail dans plusieurs communes de la wilaya.

Il n'a toutefois pas précisé les sites précisés concernés par cette opération.

"La 11^e opération de relogement aura lieu demain (mardi ndlr). Elle touchera 1.070 familles selon la dernière mise au point des préparatifs faite dimanche à 21h00.

Ce nombre pourra être revu à la hausse et le chiffre définitif sera communiqué mardi", a-t-il souligné.

Depuis le 21 juin, la wilaya a distribué 7.821 logements sociaux à travers dix opérations de recasement, la première ayant été lancée à la cité des 3.216 Logements de Chaibia, dans la commune de Ouled Chebel, à l'extrême sud de la wilaya.

La 10^e opération, réalisée les 22-23 septembre, avait profité à 1.131 familles, issues notamment d'un bidonville de la commune de Bourouba (578 familles), qui ont été relogées en majorité à "El-Dalia".

La wilaya avait annoncé auparavant le relogement durant ce mois de septembre de plus de 4.000 familles vivant dans des habitations précaires, en deux ou trois étapes.

Interrogé par ailleurs sur le relogement des occupants du bidonville "Erramli" de la commune de Gué de Constantine, qui avaient bloqué la circulation des trains dans la banlieue ouest d'Alger durant le weekend dernier, M. Zoukh s'est voulu rassurant.

"Une délégation composée de 15 membres représentant le bidonville a été reçue hier dimanche au siège de la wilaya. Nous les avons assurés qu'un projet de logements spécialement dédié à Erramli est en cours de réalisation pour le recasement de toutes les familles", a-t-il dit, précisant qu'Erramli compte 4.200 familles.

Lors de sa visite de travail dans les circonscriptions de Bab El Oued, Sidi M'hamed et Baraki, M. Zoukh a inauguré un stade de proximité, un jardin public et une aire de jeu dans la commune de Oued Keriche, à Draâ Eddis.

A Haouch Mihoub, dans la commune de Baraki, il a officiellement mis en service une école primaire de 12 classes ouverte aux élèves depuis la rentrée scolaire, avant d'inaugurer une crèche pour les moins de 5 ans à la cité des 300 Logements de Sidi Moussa.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Appliquer sans tarder les dispositions de la loi

Les participants à une journée d'étude régionale consacrée à la lutte contre la violence dans les stades ont insisté, lundi à Constantine, sur «l'urgence d'appliquer les dispositions prévues par la loi pour venir à bout de ce phénomène».

M. Aïssa Naïli, directeur central de la sécurité publique et représentant du directeur général de la sûreté nationale, a estimé, à l'ouverture de cette rencontre organisée au siège de la 15^e Unité républicaine de sécurité (URS) qu'il était «temps de traduire sur le terrain les dispositions de la loi n°13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives».

Le wali de Constantine, Hocine Oudadah, a appelé, de son côté, la presse sportive à «modérer le ton de ses articles», notamment à l'approche des rencontres sportives pour ne pas encourager les comportements chauvins qui restent la principale cause des dérapages et de la violence dans les stades. Intervenant au cours d'un point de presse animé conjointement avec les cadres de la sûreté nationale, entre les deux sessions de cette rencontre, le wali a estimé que la lutte contre ce fléau qui a pris des «proportions inquiétantes», ne concerne pas seulement les services de sécurité mais également tous les partenaires en relation avec l'activité sportive tels que la Fédération algérienne de football (FAF) et les ligues de football, les présidents des clubs, les comités des supporters et les responsables des enceintes sportives.

Le chef de l'exécutif local a indiqué, par ailleurs, que «certains milieux du monde sportif» ont leur part de responsabilité dans l'émergence du phénomène de la violence. Il a souligné, à ce propos, que la wilaya de Constantine était prête à installer des caméras de surveillance dans les différents stades dès que leur emplacement aura été désigné par les services de sécurité. Les enceintes sportives ont besoin de «ces yeux électroniques» pour aider à éradiquer la violence dans et autour des stades, en décourageant les fauteurs de troubles, a-t-il affirmé devant un parterre d'officiers de la police et de la Gendarmerie nationale, de la protection civile, des cadres des directions de la jeunesse et des sports, ainsi que des dirigeants de clubs sportifs et des représentants des comités de supporters des wilayas de l'Est du pays. Pour sa part, l'inspecteur régional de la police de l'Est, Mohamed Belaïfa, a affirmé que le diagnostic du phénomène de la violence a été établi, ses causes identifiées et il ne reste plus qu'à mettre en œuvre le «traitement thérapeutique». Un exposé consacré à «l'approche de la Dgsn en matière de prévention et de lutte contre la violence dans les stades» et la projection de séquences filmées des déclarations du ministre des sports, Mohamed Tahmi, et du Dgsn, le général-major Abdelghani Hamel, ont figuré au programme de cette journée d'étude régionale.

HAMID GRINE L'A ANNONCÉ :

«Lancement imminent d'une campagne de sensibilisation contre la violence»

Une campagne nationale de sensibilisation contre toutes les formes de violence dans la société, sera lancée incessamment, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Une campagne nationale de sensibilisation contre la violence, pilotée par le ministère de la Communication, sera lancée dans les jours qui viennent en collaboration avec d'autres départements ministériels pour lutter contre ce fléau qui se manifeste sous plusieurs formes», a déclaré le ministre à la presse en marge d'un colloque sur la violence.

Le ministre a précisé que cette campagne, qui durera toute l'année, sera axée notamment sur l'affichage et des émissions télevées.

«La sensibilisation contre la violence n'est pas du seul ressort du secteur de la communication mais de toute la société algérienne», a observé M. Grine, qui a ajouté que cette campagne verra également la participation de plusieurs artistes algériens connus.

En outre, le ministre a mis en exergue l'impact de l'information sur la société.

«Il faut que les journalistes sachent que leurs gestes ne sont pas gratuits ou anodins. Chaque mot d'un journaliste et chaque image d'un caméraman ou d'un photographe a son impact et son importance sur la société algérienne», a-t-il expliqué.



Elle a notamment déploré l'image «négative» que donnent les médias des femmes, estimant dans ce cadre qu'une «charte d'éthique» pour les médias était «nécessaire» pour assurer un meilleur traitement de l'image de la femme. Pour sa part, Mme Flora Boubergout, présidente de l'association El-Baraka a évoqué la «violence routière», rappelant que plus de 4.800 personnes décèdent chaque année des accidents de la route. «La violence routière est une forme de violence et les dégâts sont considérables en pertes humaines et en dégâts matériels», a-t-elle déploré.

Enfin, Mme Boubergout a souhaité que l'Etat déclare l'an 2016 «année de la sécurité routière».

Le ministre a précisé que cette campagne, qui durera toute l'année, sera axée notamment sur l'affichage et des émissions télevées.

«La sensibilisation contre la violence n'est pas du seul ressort du secteur de la communication mais de toute la société algérienne», a observé M. Grine, qui a ajouté que cette campagne verra également la participation de plusieurs artistes algériens connus.

En outre, le ministre a mis en exergue l'impact de l'information sur la société.

«Il faut que les journalistes sachent que leurs gestes ne sont pas gratuits ou anodins. Chaque mot d'un journaliste et chaque image d'un caméraman ou d'un photographe a son impact et son importance sur la société algérienne», a-t-il expliqué.

Elle a notamment déploré l'image «négative» que donnent les médias des femmes, estimant dans ce cadre qu'une «charte d'éthique» pour les médias était «nécessaire» pour assurer un meilleur traitement de l'image de la femme. Pour sa part, Mme Flora Boubergout, présidente de l'association El-Baraka a évoqué la «violence routière», rappelant que plus de 4.800 personnes décèdent chaque année des accidents de la route. «La violence routière est une forme de violence et les dégâts sont considérables en pertes humaines et en dégâts matériels», a-t-elle déploré.

Enfin, Mme Boubergout a souhaité que l'Etat déclare l'an 2016 «année de la sécurité routière».

Madjer : «Il faut joindre l'acte à la parole pour faire bouger les choses»

Joindre l'acte à la parole est l'une des principales solutions proposées, lundi à Alger, par l'ex-joueur et sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Rabah Madjer, pour lutter efficacement contre le phénomène de la violence. «Les solutions existent et tout le monde les connaît. La seule chose qui a toujours manqué jusqu'ici, c'est leur mise en œuvre sur le terrain. D'où d'ailleurs l'expansion du phénomène de la violence, car si on ne joint pas l'acte à la parole, les choses ne risquent pas d'évoluer» a affirmé l'ancienne star du FC Porto, lors d'un séminaire organisé au Palais des expositions d'Alger, sous l'égide du ministère de la communication. Madjer a insisté sur le fait que le simple supporter, que beaucoup pointent du doigt comme étant le principal responsable des actes de violences dans les stades «n'est que le dernier maillon de la chaîne» et par conséquent, «il ne doit pas être le seul à blâmer». «La violence commence dans les plus hautes sphères du football, à travers les responsables qui font pression sur les arbitres pour influer sur le résultat d'un match, les dirigeants qui ne respectent pas leurs entraîneurs et qui sont prêts à tout pour venir à bout d'un adversaire, sans oublier les op-

portunistes et les magouilleurs qui voient le football juste comme un moyen de réussir un très gros profit» a dénoncé l'ancien N°1 de l'équipe nationale lors d'un point de presse improvisé à l'issue du séminaire.

«Dans un milieu aussi gangrené, a-t-il ajouté, le supporter est poussé indirectement vers la violence, car il se sent obligé d'exprimer son mécontentement par rapport au mal dont il est témoin. Seulement, si le football est assailli, s'il devient sans corruption ni magouille, le supporter ne pourra qu'adhérer au changement, car il ne voudra sûrement pas faire office de seule tache noire dans un environnement propre».

Madjer a salué par ailleurs, «le courage du referee Bitam, qui a osé dénoncer tout haut les pressions dont est victime le corps arbitral en Algérie», avant d'encourager «toutes les parties prenantes dans le domaine du football à faire comme lui» a-t-il précisé dans le cadre dans la lutte contre la violence, et surtout, des différents facteurs qui la provoquent.

«Il faut attaquer le mal à la racine. Autrement dit, ne pas considérer la violence comme un cas isolé, qui faut combattre à part, mais plutôt comme une conséquence



de ce qui se passe dans la société, particulièrement dans le domaine du football».

«Il faut combattre toute forme de déviance, susceptible de conduire à la violence, et ce n'est que de cette façon qu'on peut espérer faire vraiment bouger les choses» a conclu l'auteur de la talonnade légendaire contre le Bayern Munich et qui, depuis, porte son nom.

Des joueurs comme l'ex-Belouizdadi, Faycal Badij, et l'actuel défenseur central de l'USM Alger, Abdelkader Laïfaoui, devaient intervenir au cours du même séminaire, mais ils se sont désistés au tout dernier moment, tout comme l'ex-arbitre international, Djamel Haimoudi.



Il y a lieu de se poser est : Qu'est-ce qui fait que certains supporters soient plus violents que d'autres ? s'est-elle interrogée. «Il faut tenir compte de la sensibilité et de la réactivité de certaines personnes à des faits pouvant passer inaperçus chez d'autres personnes, comme cette tension palpable lors du match France-Algérie, par rapport à l'histoire entre les deux pays, ou encore face à l'Egypte, au Caire et à Oum Dormane (Soudan). Les enjeux politiques font également partie intégrante du quotidien de l'individu et ce dernier ne peut pas les mettre de côté à l'occasion d'un match» a-t-elle fait savoir.

Mme Ferchane, comme bon nombre des intervenants l'ayant précédée dans ce séminaire, a préconisé d'attaquer «le mal à la racine», en luttant contre les problèmes qui mènent à la violence, et non pas de chercher des solutions au mal, une fois qu'il est fait.

APS

«Ne jamais négliger les problèmes socio-économiques et les enjeux politiques»

Les problèmes socio-économiques et les enjeux politiques, omniprésents dans le quotidien de tout individu, sont susceptibles lorsqu'ils sont associés à d'autres paramètres comme le phénomène de masse, de déboucher sur une forme de violence, a estimé une universitaire. «Une personne au chômage, ou qui souffre de maltraitance, chez-elle ou à l'école, ne va pas se débarrasser de ces problèmes à son arrivée au stade. Bien au contraire, ces problèmes restent ancrés en elle et peuvent même conduire à une manifestation de violence, s'ils sont attisés par d'autres facteurs, comme le mouvement de foule» a expliqué Mme Dalila Ferchane, Maître Assistante à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC) de l'Université d'Alger 3.

«Au fond, nous sommes tous supporters, car même si on n'est pas fans d'un club en particulier, on est au moins derrière l'Equipe de notre pays à certaines occasions. Donc, la question

M. NOUREDDINE BOUTERFA, P-DG DE SONELGAZ, EST FORMEL : «La révision de la tarification n'est pas à l'ordre du jour»

La question de la révision de la tarification de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour tant que le groupe Sonelgaz supporte, à travers ses propres capitaux, le déficit induit par les prix en vigueur, a réaffirmé, lundi à Alger, le P-DG de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa.

«Pour le moment, la question de l'augmentation des tarifs de l'électricité n'est pas à l'ordre du jour. Nous possédons un peu les capitaux propres et nous renflouons un peu les sociétés de distribution pour leurs permettre de s'équilibrer», a précisé M. Bouterfa dans un entretien à la radio nationale.

Cependant, le P-DG de Sonelgaz soutient que la question de tarifications des prix de l'électricité «reviendra sur la table d'une façon ou d'une autre» en évoquant, entre autres, d'autres formules de réactualisation des tarifs.

«Cela fait 10 ans que ces tarifs sont gelés et je ne pense pas qu'ils continueront à l'être durant les 10 prochaines années. Nous aurons toujours un rendez-vous avec les tarifs. A quel horizon? Ce sera une question d'opportunité», a-t-il avancé. A ce sujet, il a fait savoir que le gel des tarifs de l'électricité depuis ces dernières années a eu un impact sur les 4 sociétés de distribution qui relèvent



du groupe Sonelgaz. «Le groupe Sonelgaz est composé de 36 entreprises dont 4 ont un problème de trésorerie et cela est dû essentiellement au problème de tarification de l'électricité», selon lui.

Ces 4 sociétés, a-t-il poursuivi, fonctionnent avec des tarifs régulés et «sous-issent les contrecoups de cette régulation» tandis que les autres sont toutes compétitives et équilibrées. M. Bouterfa a même précisé que le déficit d'exploitation de ces 4 sociétés a avoisiné les 20 milliards de dinars, alors que celui de trésorerie est de l'ordre de 70 milliards de dinars. Quant au niveau d'endettement du groupe Sonelgaz, il avoisine les 1.800 milliards de DA. Par ailleurs, M. Bouterfa a affirmé que dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, 200 mégawatts (MW) du solaire seront

produits d'ici la fin de l'année. «Nous aurons près de 200 MW de solaire qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours et nous allons réaliser, d'ici à 2024, près de 3.000 MW en énergie renouvelable», a précisé le même responsable qui a, toutefois, écarté, pour l'heure, l'éventualité d'exportation de ce type d'énergie. En effet, a-t-il expliqué, «l'Algérie a toujours affirmé sa disponibilité à offrir son sol pour la réalisation de centrales renouvelables à même d'exporter leur production mais pour autant qu'il y ait des investissements extérieurs, des partenaires extérieurs et un marché extérieur qui puisse absorber cette énergie. Pour l'instant ce n'est pas le cas. Vous connaissez la situation énergétique de l'Europe. Pour nous, l'exportation n'est pas une priorité dans les énergies renouvelables».

GHARDAÏA

Une récolte de 218 000 quintaux de maïs attendue

Une récolte de maïs, avoisinant les 218.000 quintaux, est attendue pour la campagne automnale qui a débuté à la deuxième quinzaine de septembre en cours, a-t-on appris auprès de direction de wilaya des services agricoles (DSA).

La culture de maïs, circonscrite principalement dans les localités de Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Menea, au sud de la wilaya, et à laquelle une superficie globale de 2 085 hectares irriguée sous pivot lui a été consacrée, est «prometteuse» dans la région, au vu du comportement de cette plante céréalière, a indiqué le chef de la cellule du plan de développement agricole à la DSA, Khaled Djebrit.

Cette récolte prévisionnelle de maïs, suivie d'une importante production fourragère qui en découle, permettra d'alimenter essentiellement le cheptel bovin laitier de la wilaya estimé à plus de 3.000 têtes, selon le même responsable. La superficie exploitée a été réservée à la culture du maïs en grain, à la faveur d'une convention signée entre une trentaine d'exploitants privés de Ghardaïa et l'office national d'aliment de bétail (ONAB), dans le cadre d'une stratégie mise en place par le ministère de l'agriculture, en vue d'encourager et d'intensifier la culture du maïs en grain et fourrager pour réduire la facture d'importation d'aliment de bétail et permettre l'essor en Algérie des filières lait et viandes (rouge et blanche), a expliqué M. Djebrit. Quelque 1 855 hectares consacrés à la production de maïs en grain et 230 hectares

pour le maïs ensilé «sous-pivot», ont été ensemencés en juillet, signale le même responsable, en précisant que l'opération d'ensemencement de maïs (culture automnale) permet aux céréaliers de la wilaya d'assurer leurs terres après la moisson du blé, fin juin, et avant d'entamer la nouvelle campagne de semence de blé, prévue au début de janvier.

Une production globale estimée à 118 000 quintaux de maïs avait été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa la saison écoulée, sur une superficie emblavée sous-pivot de 1 652 hectares.

La première expérience pilote de culture de maïs dans la région de Ghardaïa a été effectuée, sur 100 hectares, en 2011, avant d'être étendue dans le cadre de la nouvelle politique agricole destinée à réduire les importations et élargir la gamme de production de céréales. Considéré comme principal intrant dans la fabrication d'aliments de bétail et de volaille, les besoins de l'Algérie en ce produit (maïs) sont dépendants exclusivement du marché international dont les cours ne cessent d'augmenter et de se répercuter sur les prix des productions animales (viandes, lait, œufs), indique-t-on à la DSA.

Dans la perspective de développement de la filière, des spécialistes préconisent le recours à l'utilisation des eaux épurées des stations de lagunage de Ghardaïa, d'El-Menea, Berriane et Guerrara, pour l'irrigation de cette culture de maïs destinée uniquement à l'alimentation du bétail et de volaille.

Les importations des matériaux de construction poursuivent leur hausse

La facture des importations des matériaux de construction de l'Algérie a atteint 2,5 milliards de dollars (mds usd) durant les huit premiers mois de 2014, contre près de 2,1 mds usd à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 7%, a indiqué à l'APS le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Les quantités importées des principaux matériaux de construction (ciments, rond à béton et bois) sont passées à 74 millions de tonnes entre janvier et août 2014 contre 63 millions de tonnes sur la même période de 2013, (hausse de 13,7%). Par catégorie de produits, la valeur des importations du ciment a grimpé de 31% avec une facture de 373,5 millions usd contre 285,3 millions usd à la même période de l'année dernière, précisent les chiffres provisoires du Cnis. Les quantités du ciment importées ont augmenté de près de 28%, passant de 3,2

millions de tonnes à 4 millions de tonnes. Concernant le bois, le Cnis a relevé que les importations de ce produit ont connu une augmentation de 20,4%, puisque la valeur des importations est passée de 483,8 millions usd à 588 millions usd. Les quantités importées ont totalisé, durant les 8 mois de l'année en cours, un volume de 1,03 million de tonnes contre 0,96 million de tonnes à la même période en 2013 (hausse de 7,8%).

Par ailleurs, il est constaté que malgré un recul de 3%, la facture des importations du rond à béton est la plus élevée puisqu'elle a atteint 1,29 milliard usd contre 1,33 milliard usd à la même période en 2013, tandis que les quantités importées ont connu, pratiquement, une stagnation à 2,01 millions de tonnes. En 2013, les importations de l'Algérie des matériaux de construction avaient reculé de près de 2%, totalisant 2,98 milliards usd, malgré

une hausse de plus de 20% des quantités qui ont atteint 8,66 millions de tonnes. Cette augmentation des quantités a été tirée essentiellement par la hausse des importations du ciment (53%) et du bois (5%), alors que celles de fer et de l'acier ont reculé de 11,4% durant 2013. Selon le ministère de l'industrie et des mines, l'Algérie devrait cesser d'importer du ciment d'ici 3 à 4 ans, et ce, grâce au renforcement de ses capacités de production nationale avec le lancement d'une dizaine de projets de réalisation de cimenteries en 2014.

Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an. Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes/an à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes en 2018.

EMPLOI

La situation du secteur en Algérie au centre d'un entretien entre M. El Ghazi et la délégation du FMI

La situation du secteur de l'emploi en Algérie, notamment la maîtrise du chômage ont été au centre d'un entretien, hier à Alger, entre le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et une délégation d'experts du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Zeïne Ould Zeïdane, conseiller à la direction du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

L'entretien a porté sur «la situation du secteur de l'emploi en Algérie, notamment la maîtrise du chômage et des dispositifs de soutien à l'emploi, l'encouragement à la création de micro-entreprises, la politique nationale de sécurité sociale et le code du travail», souligne un communiqué du ministère.

La rencontre a permis de passer en revue les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'emploi, de lutte contre le chômage et les différents mécanismes et dispositifs publics de l'emploi, ajoute la même source.

Les deux parties ont également abordé le programme de développement et de promotion du système national de sécurité sociale et les mesures en cours d'application pour améliorer la prestation de ces différents dispositifs et programmes pour une meilleure efficacité. L'accent a, en outre, été mis sur «le développement considérable» des indicateurs d'emploi en Algérie, notamment la baisse progressive et constante du chômage. Il a également été question de débattre des politiques et mesures à prendre pour améliorer la compétitivité de l'économie nationale, notamment en termes de législations du travail et de poursuite des efforts visant à réaliser davantage de synergie entre la formation, l'enseignement et les exigences du marché de l'emploi. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'économie algérienne réalisée par le FMI, en vertu de l'article 4 de son statut, dans le cadre des consultations annuelles.

ÉNERGIE

Le solaire pourrait passer en tête des sources d'électricité d'ici 2050

L'énergie solaire pourrait passer en tête des sources d'électricité dans le monde d'ici 2050, à condition que les pouvoirs publics optent pour des politiques claires et fortes, selon deux études publiées hier par l'agence internationale de l'énergie (AIE).

Les panneaux photovoltaïques pourraient produire 16% de l'électricité mondiale (soit une puissance totale de 4.600 gigawatts) et les centrales thermiques à concentration pourraient représenter 11% de l'électricité produite d'ici 2050 (avec une capacité de 1.000 GW), soit 6 milliards de tonnes d'émissions de CO2 évitées par an, détaille l'AIE dans ces études dédiées à ces deux technologies.

«La baisse rapide des coûts des modules et systèmes photovoltaïques ces dernières années a ouvert de nouvelles perspectives pour utiliser l'énergie solaire comme une source majeure d'électricité dans les prochaines années et décennies», indique Marie van der Hoeven, directrice exécutive de l'AIE dans un communiqué.

Selon l'AIE, le prix de l'électricité produite à partir de panneaux solaires devrait ainsi baisser de 25% d'ici 2020, 45% en 2030 et 65% en 2050. Cependant, ces deux technologies étant très gourmandes en termes d'investissements, «diminuer le coût du capital est d'une importance capitale pour réaliser la vision présentée dans ces deux études», a-t-elle ajouté, insistant bien sur le fait que ces documents ne constituent en rien des prévisions.

Faire aboutir objectif et réaliser ce potentiel, dépendra de la volonté des pouvoirs publics dans le monde à soutenir ou non l'énergie solaire. Il faut «des signaux clairs, crédibles et forts des pouvoirs politiques, de manière à diminuer les risques de déploiement pour les investisseurs et instaurer la confiance», note l'AIE, qui pointe notamment la nécessité de bien construire le marché de l'électricité. Par ailleurs, selon l'agence, les deux technologies - panneaux solaires et centrales thermiques à concentration - sont très complémentaires et si les panneaux se sont pour l'instant développés plus rapidement, avec 100 mégawatts (MW) supplémentaires par jour en 2013, les centrales à concentration devraient prendre l'ascendant à partir de 2030.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 22 blessés en moins de deux jours

Sept (07) personnes ont été tuées et 22 autres blessées dans des accidents de la route survenus entre le 28 et les premières heures du 29 septembre sur l'ensemble du territoire national, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Tarf avec une (01) personne décédée et quatre autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu au lieudit Mekia, commune de Chihani. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont effectué deux (02) opérations de sauvetage de personnes cernées par les eaux pluviales qui se sont abattues durant les dernières 24 heures, au niveau de la wilaya de Tissemsilt ainsi que d'une autre personne dans la wilaya de Saïda. Dans la même wilaya, l'opération de recherche d'une seconde personne emportée par les eaux de l'oued Loussit en crue dans la commune de Tircine se poursuit par les éléments de la Protection civile de la wilaya, conclut le communiqué.

SKIKDA 11 blessés dans deux accidents de la circulation

Onze (11) personnes ont été blessées dans deux accidents de la route survenus dimanche soir dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur la RN85, à proximité du village de Refraf, dans la commune de Aïn Bouziane (sud de Skikda) lorsqu'un taxi assurant la liaison Jijel-Annaba a dérapé provoquant des blessures à 7 personnes âgées entre 19 et 70 ans, a précisé la même source.

La RN 44 a également été le théâtre d'un carambolage entre deux véhicules de tourisme et un camion, au lieudit Menzel El Abtal, dans la commune de Azzaba (est de Skikda), occasionnant des blessures à 4 personnes âgées entre 26 et 60 ans, a-t-on indiqué à la Protection civile.

Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de ces deux accidents.

PROTECTION CIVILE 2382 interventions en 24h

Durant la période du 28 au 29 septembre 2014 à 8h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 2382 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 9 ont fait 7 morts sur les lieux d'accidents et 22 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières par les secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Tarf avec 1 personne décédée et 4 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu au lieudit Mekia, commune de Chihani.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus suite aux chutes de pluies qui se sont abattues durant les dernières 24 heures notamment au niveau des wilayas de Tissemsilt, Tiaret et Saïda , 2 opérations de sauvetage de personnes cernées par les eaux pluviales au niveau de la commune de Lardjem et plusieurs opérations d'épuisements effectuées à l'intérieur de plusieurs habitations et édifices publics au niveau des communes de Lardjm, Theniet El Had , Sidi Abed , Maacem dans la wilaya de Tissemsilt , de même pour la wilaya Tiaret plusieurs opérations d'épuisements effectuées au niveau des communes de Tiaret, Ain el Hadid , Mellakou et Mechila. A noter au niveau de la wilaya de Saïda une opération de sauvetage d'une personne cernée par les eaux pluviales et le dégagement d'un véhicule dans la commune d'Ouled Brahim et plusieurs opérations d'épuisements d'eau effectuées au niveau des communes de Saïda et Ouled Brahim. L'opération de recherche d'une personne emportée par les eaux d'oued Loussit en crue dans la commune de Tircine se poursuit par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saïda .

ORAN

176 opérations d'éradication des foyers de criminalité en une semaine

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont effectué 176 opérations de police au courant de la dernière semaine, dans le cadre de l'éradication des foyers de criminalité, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire.

Selon la même source, d'importants moyens ont été mobilisés lors de ces opérations menées par les services de police judiciaire et de sécurité publique, soutenus par les éléments des sûretés urbaines.

La même source a indiqué que 520 personnes ont été soumises à examen d'identification dont 38 ont été présentées devant la justice à l'issue de ces opérations marquées par des descentes, jour et nuit, dans des lieux fréquentés par des délinquants.

Les personnes arrêtées sont impliquées dans des affaires de port d'armes blanches, détention et consommation de drogue, de vols et



d'agression. Parmi eux des recherchés qui ont fait l'objet de mandats d'arrêt.

Depuis le début de l'année en cours, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran effectuent périodiquement des opérations de police visant l'éradication des foyers de la criminalité et qui se sont soldées notamment par le démantèlement

d'associations de malfaiteurs, à l'origine de vols, d'agressions et de troubles (batailles rangées) à la sécurité et à l'ordre public.

En 2013, les même services ont réussi à Oran à démanteler plus de 25 associations de malfaiteurs activant au niveau d'un nombre de vieux quartiers dont Medioni, El Hamri et Sidi El Houari.

FORMATION

Efforts à M'sila pour la formation des femmes au foyer

Des efforts "importants" sont déployés dans la wilaya de M'sila pour assurer une formation professionnelle qualifiante aux femmes au foyer, a-t-on appris hier auprès de la direction de la formation et l'enseignement professionnels.

Pas moins de 814 postes de formation ont été réservés, cette année, à cette catégorie, soit plus de 150 offres comparativement à l'année 2013, a indiqué la même source.

L'objectif est de donner l'occasion aux femmes sans ressources, en particulier celles qui disposent déjà d'un savoir-faire de base et qui résident en zones rurales, d'exercer une activité à même de lui permettre de disposer d'un revenu.

Des actions sont continuellement menées dans la wilaya du Hodna afin d'attirer le plus grand nombre de femmes à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation mettant à contribution le mouvement associatif, a-t-on souligné.

Des formations déjà dispensées aux femmes rurales dans cette wilaya ont permis à des mères de famille de bénéficier d'une carte d'artisan lui permettant d'exercer un métier rémunérateur dans différents créneaux comme la broderie, la coiffure, la couture ou encore la pâtisserie traditionnelle, a-t-on rappelé.



BÉJAÏA

La voie ferrée obstruée depuis deux jours

L'unique voie ferrée de la wilaya de Béjaïa est fermée depuis deux jours au trafic à cause d'une montée au créneau de quelques habitants du village de Tighilt n'Bagou, dans la commune de Boudjellil (85 km au sud de Béjaïa), réclamant le branchement de leurs maisons au réseau local d'électricité.

«Aucun train n'est sorti de gare depuis samedi matin à 8 hoo», a déploré dimanche la chef de gare, Mme Rachedi, précisant qu'«un autorail se rendant à Boudjellil, après qu'il eut été empêché de poursuivre son chemin». Il a signalé que les voyageurs à son bord «ont été obligés de descendre et de poursuivre leur périple en montant à bord de bus de passage se diri-

geant directement vers la capitale ou se rendant vers la ville voisine de Tazmalt».

Le recours à l'obstruction de la voie ferrée a déjà été éprouvé en début d'année pour le même motif et qui s'est soldé alors par «la promesse d'un rapide branchement de toute la zone regroupant une cinquantaine de foyers», a confié à l'APS, le président par intérim de l'APC de

Boudjellil, M. Larbi Laribi, rappelant qu'«un courrier de rappel a été adressé en mars dernier à la direction de l'énergie et des mines, mais en vain».

La direction de la société de distribution de l'électricité et de gaz de l'Est (SDE, ex-Sonelgaz) affirme, pour sa part «ne pas être au courant de cette demande de branchement collectif». «Nous avons reçu 3 ou 4 de-

mandes individuelles mais jamais une démarche collective de quelque autorité que ce soit», a assuré son directeur par intérim, M. Bousaid.

Ce responsable n'exclut pas pour autant, à titre d'urgence, de prendre le dossier en charge pour peu que l'on daigne dégager sur site un terrain pour accueillir un poste transformateur, un plan de masse, et l'introduction d'une autorité administrative, notamment son engagement, pour honorer les contretemps financiers de l'opération.

«Demain (lundi, ndlr), une équipe se rendra sur les lieux pour examiner la situation et prendre les mesures qui s'imposent», a-t-il fait savoir.

APS

OPÉRATION AÏD SANS KYSTE HYDATIQUE Mobilisation de près de 70 vétérinaires à Tizi-Ouzou

L'Inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou a mobilisé, au titre de l'opération Aid sans kyste hydatique, quelque 67 vétérinaires publics à l'effet d'assurer des «veillées sanitaires» en la circonstance.

«Des permanences seront assurées par des vétérinaires, le jour de l'Aïd, au niveau des abattoirs pour le contrôle sanitaire des carcasses des moutons sacrifiés», a indiqué à l'APS le responsable de l'Inspection vétérinaire qui a invité les citoyens à se rapprocher de ces praticiens, dans les communes dépourvues d'abattoirs «pour bénéficier de cette prestation gratuite en cas de doute d'atteinte de la bête par une maladie quelconque». M. Kaddour Karim a recommandé, à cet égard, la nécessité de procéder à l'enfouissement ou l'incinération des parties de viande atteintes pour briser la chaîne de contamination, notamment par le parasite du kyste hydatique, «maladie dangereuse ne pouvant être guérie que par une opération chirurgicale», a-t-il averti. En plus de ces permanences fixes, l'Inspection vétérinaire prévoit également des tournées sanitaires qui



seront effectuées, le jour de l'Aïd, par des vétérinaires au niveau des lieux publics d'abattage de moutons par des citoyens, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya où cette pratique est courante. Par ailleurs, le dispositif de lutte et de prévention de la fièvre aphteuse étant toujours en vigueur, M. Kaddour a rappelé le «maintien de l'interdiction du déplacement des cheptels bovins à l'extérieur et à l'intérieur de la wilaya», précisant que les «seuls déplacements autorisés sont vers l'abattoir et sur la base d'un certificat d'abattage délivré par un vétérinaire». Autrement dit, les habituelles «timchret», consistant en le rituel de sacrifice de bœufs, ne pourront pas avoir lieu en plein air comme par le passé, notamment dans les villages. Toutefois, les citoyens désirant observer ce rite collectif ont la possibilité, comme l'a expliqué M. Kaddour, de «procéder à des immolations au niveau des abattoirs, sous supervision d'un vétérinaire».

BISKRA

Mesures opérationnelles pour promouvoir la qualité de service dans les gares routières

Des «mesures opérationnelles» destinées à améliorer la qualité de service dans les gares routières de la wilaya de Biskra viennent d'être mises en œuvre, a indiqué hier à l'APS le directeur des transports, Redha Allali.

Les mesures arrêtées portent notamment sur la mise à niveau des salles d'attente, à travers le renouvellement des sièges, et sur l'aménagement d'espaces pour les fumeurs et d'autres pour les personnes aux besoins spécifiques et les femmes enceintes, a précisé le même responsable.

La gare routière principale du chef-lieu de wilaya sera

prochainement dotée d'un bureau de poste destiné à rapprocher les services de ce secteur des voyageurs, a encore fait savoir M. Allali.

Des caméras de surveillance seront également installées afin d'assurer la sécurité au sein de cette infrastructure.

La rénovation de ces structures aura un «impact bénéfique» sur le confort des voyageurs et améliorera les conditions d'accueil des usagers de la gare et l'organisation de la circulation des véhicules dans cette enceinte, a-t-il encore ajouté.

MIGRANTS

3.000 ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année

Plus de 3.000 migrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année en cours, un record et soit plus du double que lors du pic de 2011, a déploré lundi l'Organisation internationale pour les migrations.

«2014 est l'année la plus meurtrière», loin devant le pic de 2011, lorsque 1.500 décès avaient été enregistrés (en prenant les neuf premiers mois de l'année).

L'OIM a enregistré la mort de 4.077 migrants irréguliers dans le monde, dont les trois quarts -3.072- en Méditerranée. La majorité

des migrants, originaires d'Afrique et du Moyen-Orient, sont décédés aux portes de l'Europe par noyade, asphyxie, faim ou froid, selon les statistiques publiées par l'OIM.

Depuis l'an 2000, plus de 22.000 migrants ont perdu leur vie en Méditerranée, parmi les au moins 40.000 qui sont décédés dans le monde en tentant d'entrer en Europe, aux Etats-Unis, en Australie ou dans d'autres pays.

Cela «réflète probablement une augmentation spectaculaire du nombre de



migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. Plus de 112.000 migrants en situation irrégulière ont été détectés par les autorités italiennes au cours des huit premiers mois de 2014, près de trois fois plus que dans l'ensemble de l'année 2013», considère l'OIM.

Les plus nombreux à être arrivés en Italie cette année sont les Syriens, et les Erythréens.

BLIDA

1.000 ha de couvert végétal ravagés par les incendies depuis début juin

Plus de 1.000 hectares de couverts végétal ont été détruits par les incendies depuis le début du mois de juin passé à Blida, a-t-on appris, hier, auprès de la conservation locale des forêts.

Les trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) foyers d'incendies enregistrés à travers différentes localités de la wilaya durant cette période ont ravagé une superficie globale de 1009,41 ha de couvert végétal, précise un communiqué de la conservation des forêts.

Il s'agit de 579,42 ha de broussailles, 216,76 ha de maquis, 178,8ha de forêts et 35,04 ha de vergers, détaille la même source, précisant que les pertes occasionnées par ces incendies ont quasiment quintuplé par rapport à la même période de l'année écoulée, où 113 incendies avaient détruit une superficie de 29,03 ha de couvert végétal à travers le territoire de la wilaya.

TISSEMSILT

Un tronçon de la RN 19 impraticable suite à de fortes pluies

De fortes pluies accompagnées de rafales de vent, qui se sont abattues dimanche soir dans la wilaya de Tissemsilt, ont rendu impraticable le tronçon de la RN19 reliant les communes de Lardjem et Tissemsilt, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Elles ont provoqué également des infiltrations d'eau dans plusieurs maisons dans les communes de Lardjem et Theniet El Had et le village «Ras El Mou» (commune de Sidi Abed), selon la même source, qui a signalé que les agents de la Protection civile ont porté secours à une personne coincée sur un arbre à douar «El Messous» (Lardjem).

Les agents de la Protection civile appuyés par des éléments de l'unité de wilaya d'assainissement poursuivent leurs efforts d'évacuation des eaux des maisons submergées et de rétablissement de la circulation automobile et des piétons, notamment dans les grandes villes dont Theniet El Had, a-t-on ajouté ne déplorant aucune perte humaine.

Pour sa part, le service de météorologie d'Aïn Bouchemif (Tiziaret) prévoit une persistance des pluies dans les 48 heures à venir dans la wilaya de Tissemsilt.

TAMANRASSET

Saisie de 147.000 comprimés de psychotropes et autres nuisibles à la santé publique

Près de 147.000 comprimés de psychotropes et autres nuisibles à la santé ont été saisis, dernièrement à Tamanrasset et une bande de trois étrangers exerçant dans le trafic de psychotropes démantelée, par la brigade anti-drogue de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche auprès du corps sécuritaire.

Agissant sur informations, les policiers, munis d'un mandat de justice, ont perquisitionné le lieu suspecté et découvert 54.160 comprimés de psychotropes et 92.793 autres représentants des produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique, a-t-on précisé.

L'opération s'est soldée par l'arrestation aussi de trois ressortissants étrangers, âgés entre 22 et 37 ans, impliqués dans le commerce illicite de psychotropes.

Présentés dimanche à la justice, les mis en cause ont été placés en détention préventive, a fait savoir la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tamanrasset.

APS

RUSSIE

Un séisme de magnitude 5,3 secoue la Russie



Un séisme de magnitude 5,3 a eu lieu à 22 km au sud-est de Kurush en Russie hier à 01h38 GMT, a indiqué l'institut américain de géophysique (USGS).

L'épicentre, situé à une profondeur de 41,33 km, a initialement été localisé à 41,292 degrés de latitude nord et à 48,0929 degrés de longitude est.

UNIVERSITÉ - DOCUMENTATION

La bibliothèque centrale de l'Université d'Oum El Bouaghi s'enrichit de plus 1 800 titres

La bibliothèque centrale de l'université d'Oum El Bouaghi s'est enrichie, à l'aube de la rentrée universitaire, de 1 875 nouveaux titres, a indiqué le recteur, Ahmed Bouras, lundi à l'APS.

Se déclinant dans différentes langues, notamment l'arabe, le français et l'anglais, ces livres, traitant de différentes disciplines, représentent quelque 1.200 ouvrages, a précisé ce responsable. Une enveloppe de 64 millions de dinars a été mobilisée pour l'acquisition de ces livres destinés aux étudiants ainsi qu'aux enseignants exerçant



dans à l'université Larbi Ben-M'hidi d'Oum El Bouaghi, a-t-il souligné. Dans le même ordre d'idées, l'université a

consacré un montant de 2,5 millions de dinars afin de permettre à ses étudiants d'accéder librement et de fa-

çon illimitée à différents sites scientifiques requérant un abonnement, a ajouté la même source.

MASCARA

2 400 postes d'emploi créés à la faveur de l'Ansej et la Cnac

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) ont contribué, durant les 7 premiers mois de l'année en cours dans la wilaya de Mascara, à la création de 1 009 entreprises générant 2 409 emplois, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'emploi.

Pas moins de 488 projets en agriculture ont été agréés et financés créant 1 038 emplois, ainsi que 101 projets en transport de voyageurs, 92 en transport de marchandises et 98 en services.

Les projets inhérents à l'industrie, bâtiment, habitat et maintenance ont atteint un grand nombre de jeunes. Ainsi, le nombre de projets financés en industrie a atteint 83 pourvoyant 267 postes d'emploi.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a enregistré 71 projets durant cette période, alors que celui de la maintenance (13 projets).

TOURISME

Une plage artificielle sur les berges du barrage de Beni-Haroun avant l'été 2015

La première plage artificielle sur les berges du barrage géant de Beni-Haroun (Mila) verra le jour «avant l'été 2015», a affirmé dimanche le wali, Abderrahmane Kaddid, en marge de la célébration de la journée mondiale du tourisme.

Le chef de l'exécutif local a précisé que cette plage sera aménagée dans la commune de Garem-Gouga, à hauteur du pont sur le Rhumel, enjambant le plan d'eau du barrage.

Le projet dont la réalisation ne prendra que «quelques mois», est à l'heure actuelle au stade à l'étude technique, a souligné le responsable. M. Kaddid a souligné que cet aménagement dont longtemps rêvé les amateurs de baignades et de farniente au bord de l'eau, permettra de mettre fin aux noyades dans les eaux du barrage qui emportent chaque année plusieurs jeunes privés



de piscines dans cette région située sur l'axe menant vers la côte jijelienne.

Par ailleurs, le directeur du tourisme, Abdallah Achouri, a annoncé la validation par les parties concernées des études techniques de huit (8) zones d'expansion touristique (ZET) dans la région de Beni-Haroun, en l'occurrence dans les communes de Garem-Gouga, de Hamala, de Tassadane-Heddada et

de Tessaï-Lemtaï. La plus importante parmi ces ZET couvrira un millier d'hectares du domaine public.

La journée mondiale du tourisme a été célébrée à la maison des métiers et de l'artisanat traditionnel de Mila où l'on a annoncé, pour l'occasion, la réalisation attendue de huit infrastructures touristiques et hôtelières, destinées à améliorer les capacités d'accueil.

AÏD EL-ADHA

Réouverture de trois marchés pour la vente de moutons à Blida

Trois marchés à bestiaux ont été rouverts, à Blida, afin de permettre aux citoyens d'acquérir des moutons à sacrifier à l'occasion de l'Aïd El Adha, a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya.

La décision de rouvrir ces espaces commerciaux a été prise lors d'une réunion tenue récemment par les autorités élargies à la direction des Services agricoles (DSA) et au service vétérinaire de la wilaya, indique un communiqué de la wilaya, précisant qu'il s'agit du marché hebdomadaire de la commune de l'Arbaâ, de l'abattoir communal Hai Aboudi (commune de Blida) et de l'ex-Souk El Fellah, dans la commune d'El Affroun. Un dispositif de

contrôle vétérinaire a, en outre, été mis en place au niveau de chaque point de vente afin de s'assurer de la bonne santé du cheptel ovin et caprin à l'entrée et à la sortie de chaque marché et de veiller à soumettre le déplacement des animaux à une autorisation vétérinaire établie par ces services vétérinaires, ajoute le document.

Les président des Assemblées populaires communales (APC) des municipalités concernées ont été, par ailleurs, instruits d'engager des opérations quotidiennes, de désinfection et d'assainissement par le chaulage, souligne, par ailleurs, la même source.

APS



NAÂMA

Un centre de proximité itinérant pour la formation sur les TIC en milieu rural

Un centre de proximité itinérant pour la formation dans le domaine des technologies de l'information sera prochainement mis en service au profit des habitants des régions rurales de la wilaya de Naâma, a-t-on appris lundi auprès des responsables locaux du secteur de la formation professionnelle (FP). Ce centre, relevant du centre de formation professionnelle «Amara Mohamed» d'Aïn-Sefra, aura pour but d'initier les jeunes, dans les zones rurales, sur les techniques d'utilisation de l'internet et d'améliorer leurs connaissances générales, afin de les aider à postuler à un emploi, a indiqué.

Ce centre itinérant dans les régions rurales est un bus équipé d'un système satellitaire VSAT assurant une connexion de haut débit qui permettra aux intéressés de bénéficier de plusieurs spécialités qu'elles soient spécifiques à leurs régions, telles que l'agriculture et le pastoralisme, ou liées à d'autres créneaux à l'instar de l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'information, dans le but de les généraliser à tous.

L'encadrement de ce centre itinérant sera assuré par deux spécialistes formés en Allemagne et en Jordanie ou cette expérience scientifique et de formation a connu un vif succès, selon la même source.

Le secteur a fait état, par ailleurs, de la conclusion, à l'occasion de la rentrée de la formation (session de septembre), d'une nouvelle convention avec une entreprise étatique spécialisée dans les infrastructures énergétiques, qui offrira aux jeunes de la région des opportunités de formation par l'apprentissage et la formation résidentielle dans neuf spécialités, à l'instar de la topographie, la gestion des stocks, le bâtiment, la gestion des ressources humaines, la mécanique et la réparation des équipements diesels.

Le secteur continu à assurer une formation destinée aux jeunes ayant bénéficié de microcrédits, avec la qualification jusqu'à présent de 120 jeunes porteurs de projet sur un total de 750 programmés pour bénéficier de session de formation de deux mois dans le domaine agro-pastoral, à l'instar de la reproduction et la gestion des cheptels, la santé animale et l'arboriculture.

Quelque 420 chauffeurs de taxi et instructeurs d'auto-école vont également bénéficier, lors de cette session, d'une formation, en collaboration entre le secteur de la formation professionnelle et le centre national de formation à distance, a-t-on fait savoir encore à la direction de la FP de la wilaya de Naâma.

TRAITEMENT DE L'ASTHME

Lancement d'une enquête internationale en Algérie

Par Sonia Belaïdi

Pour la première fois, depuis l'indépendance, l'Algérie va mener une étude scientifique internationale portant sur l'évaluation du contrôle de l'asthme, a-t-on appris hier.

L'enquête concerne la population asthmatique adulte du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Intitulée ESMIA, cette étude descriptive sur la prise en charge de l'asthme dans la région touchera 11 pays à savoir : Emirats arabes unis, Kuwait, Qatar, Arabie saoudite, Egypte, Tunisie, Irak, Liban, Jordanie, Iran et l'Algérie.

L'asthme est une maladie du système respiratoire touchant les voies aériennes inférieures et notamment les bronchioles, définie comme étant une gène respiratoire à l'expiration. La maladie s'explique par trois mécanismes caractéristiques : une inflammation avec œdème de l'épithélium bronchique ; une bronchoconstriction par bronchospasmes et une hyperactivité bronchique (chronique ou non) se manifestant par une sécrétion accrue de mucus,



notamment due à un remodelage des voies respiratoires supérieures.

Cette étude sera menée par des médecins qui traitent les patients asthmatiques (médecins généralistes et spécialistes (pneumologues et/ou allergologues) du secteur public et privé, a précisé le P' Nouredine Zidouni, chef de service pneumologie, au CHU de Beni-Messous.

Le lancement officiel de cette étude, parrainée par le laboratoire Astra Zeneca et conduite par Clinica Group aura lieu ce jour 30 septembre au S' George d'Alger au cours d'une conférence de presse qui sera animée par le P' Zidouni Nouredine, chef de service pneumo au CHU de Beni-Messous. L'asthme est un réel problème de santé

publique dans différents pays en raison de l'intensité de ses symptômes, sa fréquence et son impact sur l'économie et sur la qualité de vie.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on compte actuellement 300 millions de patients asthmatiques dans le monde dont un million en Algérie.

...une étude bientôt lancée par l'Algérie

L'Algérie lancera prochainement une étude sur l'évaluation du contrôle de l'asthme chez la population asthmatique adulte de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en vue d'évaluer la progression de la maladie dans les pays cités, a précisé à l'APS le P' Zidouni.

«Une enquête internationale sur l'asthme débutera prochainement dans onze pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en vue d'évaluer la progression de la maladie dans les pays cités», a précisé à l'APS le P' Zidouni.

L'étude descriptive sur la prise en charge de l'asthme touchera l'Algérie, les Emirats arabes unis, le Kuwait, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Tunisie, l'Irak, le Liban, la Jordanie et l'Iran. L'asthme est une maladie du système respiratoire tou-



chant les voies aériennes inférieures et notamment les bronchioles. La maladie se manifeste par une gène respiratoire, des crises d'essoufflement aigus et de la toux.

L'enquête sera menée par des médecins pluridisciplinaires à savoir des généralistes, des pneumologues et des allergologues, exerçant dans les structures publiques et privées, a ajouté le même spécialiste. Il a par ailleurs souligné que l'asthme est un réel problème de santé publique dans différents pays en raison de l'intensité de ses symptômes, de son impact sur l'économie et sur la qualité de vie.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre d'asthmatique dans le monde avoisine les 300 millions, dont un million en Algérie.

TIPASA

Vers la réalisation de quatre cliniques privées spécialisées

La commission de localisation des projets, de l'appui à l'investissement et de la régulation foncière de la wilaya de Tipasa a donné, récemment, son accord pour la création de quatre cliniques privées spécialisées dans la radiothérapie, la cardiologie, la gynécologie et la transplantation rénale, ont indiqué dimanche des services de la wilaya.

L'autorisation de ces projets intervient dans le cadre de l'importance accordée par les autorités lo-

cales à l'investissement privé dans le secteur de la santé, afin de combler le déficit enregistré dans certaines spécialités, a-t-on ajouté de même source.

Les démarches administratives relatives à l'octroi des assiettes foncières, leur aménagement, ainsi que celles relatives à l'élaboration du permis de construire pour les cliniques de radiothérapie et de cardiologie ont été achevées et les travaux de réalisation ont déjà été entamés, a-t-on encore indiqué,

ajoutant que les cliniques de gynécologie et de transplantation d'organes sont à «un stade avancé» pour l'obtention de leurs permis de construire.

Selon les mêmes sources, le wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, insiste notamment pour la réalisation de la clinique spécialisée dans le traitement du cancer par radiothérapie, car elle contribuera, une fois réalisée, à alléger la pression sur le service hospitalo-universitaire spécialisé ouvert en

2013 au niveau de l'hôpital de Sidi Ghiles, qui a pris en charge, jusque-là, 11.000 cas concernant même des malades issus des wilayas avoisinantes Chlef et Aïn Defla.

La wilaya de Tipasa ne nécessite pas l'ouverture d'une clinique en chimiothérapie, a-t-on souligné de même source, rappelant que les autorités publiques ont décidé de mettre en place 13 centres spécialisés à travers le territoire national. D'autre part, deux cliniques

mobiles, dotées de tous les équipements nécessaires, ont été mises à la disposition des 500 villages enclavés de la wilaya avec un coût estimé à 60 millions DA, a-t-on encore indiqué de même source.

Un hôpital spécialisé dans les maladies orthopédiques à Cherchell, un autre hôpital d'une capacité de 120 lits à Tipasa, vont ouvrir leurs portes incessamment, a-t-on, par ailleurs, appris de mêmes sources.

APS

LES LEUCÉMIQUES DANS LE DÉSARROI Pénurie de médicament



Le Tasigna, un médicament de dernière génération des laboratoires Novartis, indiqué dans le traitement de la leucémie (cancer du sang) est en rupture de stock depuis plusieurs mois, privant ainsi plus de 2000 malades d'un traitement efficace.

La leucémie ou leucose est un cancer des cellules de la moelle osseuse (les cellules de la moelle produisent les cellules sanguines, d'où le terme parfois utilisé de cancer du sang). Les leucémies sont à distinguer des lymphomes qui se développent, le plus souvent, à partir des ganglions.

Dans certains cas, néanmoins, la distinction est purement nosologique : une leucémie aiguë lymphoblastique et un lymphome lymphoblastique avec envahissement médiastinal ne sont pas différenciables, et se traitent de la même façon.

Pour rappel la Leucémie Myéloïde Chronique (LMC) était une maladie mortelle jusqu'en 2005 en Algérie, faute de traitement.

Depuis 2007, avec l'introduction de nouveaux médicaments, la LMC est devenue une maladie chronique», affirment les spécialistes algériens.

De son côté Me Nabila Sahaoui, responsable de l'hématologie à Novartis Algérie a indiqué que tous les moyens ont été mis en place par le laboratoire suisse pour faire bénéficier les malades algériens de médicaments innovants, mais la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) est à l'origine du blocage et de la pénurie actuelle.

S. B.

SANTÉ DE BÉBÉ

Les bonnes raisons d'allaiter

170 pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) assurent jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'allaitement maternel à l'occasion de la Semaine de l'allaitement maternel. Top Santé fait le point sur les bonnes raisons d'allaiter son bébé pour lui et sa maman.

Le lait maternel est totalement adapté aux bébés

La composition de votre lait est adaptée au terme de votre enfant. Elle n'est pas la même si votre bébé est né à terme ou avec un mois d'avance et évolue ensuite en fonction de son développement et de son âge.

Peu salé et sucré, le lait maternel ne fatigue pas les reins de votre bébé. Riche en éléments nutritifs, il est adapté à son développement et à la maturation de son cerveau. Et comme les protéines du lait maternel sont spécifiques à l'espèce humaine, elles contiennent moins de caséine, plus de lactosérum pour aider à l'assimilation des minéraux, et ne sont pas allergisantes.

«Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les

nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde», rappelle l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui recommande sur son site « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois» et de «poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ».

L'allaitement fait aussi du bien aux mamans

Allaiter réduit les risques de cancer du sein de 30 % pour les femmes qui donnent le sein au moins un an et de cancer des ovaires de 25 % pour les femmes qui allaitent au moins deux

mois. L'allaitement permet de retrouver sa ligne plus facilement. En effet, nourrir son enfant au sein provoque des contractions qui aident l'utérus à retrouver sa taille normale après l'accouchement. Et, donner le sein provoque une dépense énergétique supplémentaire par jour d'environ 200 calories.

Enfin, ce mode de nutrition oblige l'organisme à puiser dans les réserves de graisse localisées sur les fesses, les hanches et les cuisses prévues à cet effet. Les femmes qui allaitent pendant six mois seraient protégées contre le risque d'hypertension artérielle encore des dizaines années plus tard.

Autre avantage certain : le lait maternel ne demande aucune préparation et, à température ambiante, il ne nécessite aucune stérilisation.



Allaitement : il préserveraît la mère de la dépression post-natale

L'allaitement maternel, plus que bénéfique au nouveau-né, permettrait aussi à la mère d'éviter la dépression post-natale, d'après une nouvelle étude hispano-britannique.

On ne compte plus les vertus de l'allaitement maternel pour le bébé. Pour autant, allaiter serait aussi bénéfique pour la maman, puisqu'il permettrait à celle-ci d'éviter d'être touchée par la dépression post-natale.

Des chercheuses d'Espagne et du Royaume-Uni sont arrivées à cette conclusion en se penchant sur une enquête britannique réalisée sur 14 000 femmes, ayant accouché au début des années 1990.

Elles ont évalué l'association entre l'allaitement au sein et la santé mentale de ces mères. La dépression post-natale pouvant être causée par le sentiment d'échec ou de réussite de l'allaitement, mais aussi par des facteurs hormonaux.

Un risque réduit d'au moins 19%

Les scientifiques ont alors jugé l'état dépressif des patientes grâce à l'échelle Edinburgh Postnatal Depression Scale, à 18 et 32 semaines de grossesse, puis 8, 18 et 33 mois après la naissance de l'enfant.

Il apparaît alors que l'intention d'allaiter puis la possibilité d'allaiter sont associées à un risque de dépression réduit de 42% par rapport aux non-allaitantes. L'allaitement



exclusif au sein pendant 4 semaines réduirait quant à lui le risque de 19% de dépression post-natale 8 semaines après l'accouchement.

D'après les chercheuses, il se pourrait que l'allaitement soit source d'hormones de bien-être pour la femme, en plus d'être bien perçue socialement et psychologiquement.

Des femmes «déçues» plus à risque

L'étude révèle également que les femmes les plus à risque sont en fait celles qui souhaitaient allaiter mais n'ont pas pu, par manque de lait par exemple.

Ces femmes ont un risque multiplié par 2,5 de souffrir de dépression post-natale, par rapport aux femmes qui n'avaient pas l'intention de donner leur lait. Il y aurait donc une association directe entre désir d'allaiter, faisabilité et risque de dépression. « Il est bon d'insister sur l'importance de l'allaitement, qui a tant de bénéfices, mais la chose à repenser est le support à apporter à celles qui voulaient allaiter mais n'ont pas pu. Il faut que le corps médical garde un œil sur ces femmes à risque» précise le docteur La-couvo, co-auteure de l'étude.

Que penser de l'allaitement mixte ?

Alors que pour certaines maman l'allaitement est la solution la plus naturelle, d'autres plébiscitent le biberon. Mais, entre les deux, on peut aussi opter pour l'allaitement mixte. Découvrez les avantages et inconvénients de cette méthode.

Il est recommandé d'attendre quelques semaines avant d'introduire le biberon
Au tout début, il est déconseillé de donner des biberons de lait infantile en complément à son bébé. Au contraire, mieux vaut mettre souvent le bébé au sein pour stimuler la lactation. Si les tétées ne sont pas assez nombreuses, la production de lait risque de diminuer. En plus, le bébé ne tête pas de la même manière au biberon et au sein. Il aura du mal à passer de la tétine au téton. Sa succion sera moins efficace. Moins bien stimulés, les seins fabriqueront moins de lait. Pour ne pas compromettre les chances de réussir son allaitement, il est donc préférable d'attendre que le bébé ait 4 à 6 semaines avant de lui donner ses premiers biberons.

Quand la maman est trop occupée pour attendre, on peut prélever le lait maternel

Certaines mamans peuvent se sentir trop fatiguées quand d'autres sont obligées d'absenter ne serait-ce que quelques heures dans la journée. Dans ce cas, il est pratique de prélever son lait à l'aide d'un tire-lait manuel ou électrique afin d'entretenir la lactation. Le tire-lait électrique peut se louer en pharmacie. Les frais de location sont en partie remboursés par la sécurité sociale, le solde, éventuellement, par une complémentaire santé. Le lait peut ensuite être donné à l'aide d'une tasse à bec, par exemple, pour ne pas habituer trop tôt le bébé à la tétine. Quand on utilise le biberon, il est important de prendre son temps et de faire des pauses. « Si une tétée dure vingt minutes, il est nécessaire de donner le biberon en quinze minutes au moins pour ne pas habituer le bébé à être rassasié trop rapidement », conseille la sage-femme Catherine Vericel. En effet, pourquoi s'efforce-t-il ensuite de téter le sein quand il sait que le lait peut couler bien plus vite de biberon ?

Garder les tétées du matin et du soir

Selon la pédiatre Edwige Antier, si vous optez pour l'allaitement mixte, mieux vaut « conserver le plus longtemps possible les tétées du matin et du soir, qui sont les plus reposantes, et, dans la mesure du possible, quelques tétées cahines en cas de chagrin dans la journée ».

Une méthode qui n'offre aucune garantie

« Certaines femmes choisissent d'emblée l'allaitement mixte mais alors personne ne peut leur garantir la durée de l'allaitement maternel. C'est une décision à prendre en connaissance de cause, une fois bien informée. » Catherine Vericel, sage-femme

FATIGUE

S'en sortir avec le rythme de bébé

Une fois à la maison, de retour de la maternité vous vous sentez épuisées. Ce n'est pas fini : il va falloir à présent affronter les nuits incomplètes de votre nouveau-né ! Ne vous laissez pas submerger : patience et flexibilité sont les mots d'ordre.

Le bébé à un rythme de sommeil particulier

Pendant ses deux premiers mois, le bébé ne fait pas la différence entre le jour et la nuit. Il enchaîne des cycles de trois à quatre heures qui comprennent des phases de veille et de sommeil. Les périodes d'éveil se produisent indifféremment la nuit ou le jour. C'est surtout la sensation de faim qui va réveiller le bébé. Il peut aussi avoir des difficultés à passer d'un cycle de sommeil à l'autre. Ainsi, il va falloir être patient avant de pouvoir profiter à nouveau d'une bonne nuit de sommeil sans réveil à 3 heures du matin ! Il est « illustré de vouloir apprendre à son bébé le rythme circadien dès le retour de la maternité », prévient le Dr Bernard Bedouret, pédiatre, dans son livre « Premiers jours à la maison », écrit avec Madeleine Deny (éd. Nathan, 2010). « Entre 2 et 4 mois, le rythme de 24 heures commence à se mettre en place, avec une alternance entre le jour et la nuit, écrit Laurence Pernoud dans « J'élève mon enfant » (éd. Horay, 2011). L'installation de ce rythme est favorisée par des facteurs extérieurs : lumière du jour et obscurité de la nuit, régularité des repas, des moments d'échanges, de jeux, de promenades. » A cet âge, le bébé peut dormir de six à huit heures la nuit mais à vrai dire, il n'y a pas de règle commune à tous les enfants. Certains parents vont devoir se montrer encore plus patients que d'autres ! Vers



5 ou 6 mois, « la plupart des nourrissons dorment au moins huit heures et n'ont plus besoin de repas la nuit », complète Laurence Pernoud.

Pour bien se reposer : se caler sur le sommeil de bébé

Pour réussir à tenir la cadence des réveils nocturnes, il faut apprendre à dormir au même rythme que le bébé. Il vient de s'endormir ? Allez, on se glisse nous aussi dans le lit pour un petit somme. Pourtant, on en profiterait bien pour se débarrasser de quelques tâches ménagères ou administratives. Erreur

: il sera difficile ensuite de récupérer de la fatigue accumulée durant ces premières semaines à la maison. Il est donc utile de savoir « accueillir le sommeil même en plein jour », conseille « Le Guide de mon bébé au naturel » dirigé par le pédiatre Dominique Leyronnas et la journaliste Catherine Piraud-Rouet (éd. Nathan, 2010). Or, « une femme active a pris l'habitude de résister au message que lui envoie son cerveau quand il a besoin de faire une pause », poursuivent les deux auteurs. Ce message s'appelle « coup de barre » et s'accompagne de bâillements, de perte de vigilance.

Sommeil et allaitement au sein

« Parler de troubles du sommeil pour les enfants allaités qui demandent le sein la nuit est un abus de langage. Si vous êtes motivée, bien conseillée et suffisamment organisée, vous supporterez longtemps des périodes avec une ou deux tétées nocturnes et y trouverez même du plaisir. C'est une erreur d'entretenir le mythe des nuits qui devraient être faites le plus tôt possible. »

Le travail à temps plein peut être un frein



Réussir à allaiter quand on est une femme active peut se révéler compliqué. Les femmes qui travaillent à temps complet qui souhaitent donner le sein pendant trois mois peinent à y arriver selon une nouvelle étude.

Concilier le travail et les ambitions de jeune maman est une tâche ardue. Alors que l'allaitement permet à la mère de renforcer l'immunité du bébé et de resserrer le lien affectif avec l'enfant, une nouvelle étude parue dans la revue scientifique Journal of human lacta-

tion montre que les femmes ont du mal à allaiter pendant trois mois quand elles travaillent à temps plein. Kelsey Mirkovic, chercheur au cen-

tre de prévention des maladies chroniques et de prévention des maladies à Atlanta a interrogé 172 jeunes mamans qui avaient décidé d'allaiter pen-

dant trois mois.

Les femmes ayant repris leur activité entre six semaines et trois mois avaient 1,82 chances en moins d'atteindre leurs objectifs d'allaitement que les autres.

La solution pour continuer à allaiter suppose de faire des concessions sur le plan professionnel selon les chercheurs qui suggèrent de travailler à temps partiel le temps de l'allaitement. En effet, d'après l'enquête, le travail à mi-temps n'a pas eu d'impact sur les objectifs d'allaitement des mamans interrogées.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE

34 pays attendus à la 7^e édition à Tlemcen



Plus de 80 artistes dont 51 représentant 34 pays prendront part à la septième édition du Festival international de la miniature et de l'enluminure, prévue du 13 au 20 octobre prochain à Tlemcen, a-t-on appris dimanche auprès du commissaire de cette manifestation.

Cette édition verra la participation de représentants de quatre nouveaux pays, en l'occurrence la Chine, le Mexique, le Philippines et le Bangladesh, a indiqué Kechkach Moussa lors d'un point de presse, faisant remarquer que des pays de tous les continents y participent.

Ce festival gagne d'année en année en notoriété enregistrant la participation des meilleurs artistes mondiaux dans les domaines de la miniature et de l'enluminure.

En effet depuis son institutionnalisation, il enregistre un nombre croissant d'artistes et de pays. La précédente édition avait enregistré la participation de 28 pays et la prochaine verra la présence de 34 pays et plus de 200 tableaux à exposer, a-t-il souligné.

Le jury qui départagera les participants est composé d'experts internationaux et présidé par Djehiche Mohamed, directeur du musée d'art moderne d'Alger, a encore indiqué le commissaire du festival.

Ce festival est doté d'un montant global de l'ordre de 26 mille dollars à partager entre les lauréats des concours de la miniature et de l'enluminure et également le prix du jury remporté dans la précédente édition par la jordanienne Layali Mansour Mohamed Mansour dans l'enluminure et la pakistanaise Seemi Mirza en miniature.

Le programme de cette manifestation artistique internationale comportera en outre des ateliers de formation au profit des artistes, notamment des jeunes étudiants algériens des Beaux-arts et des conférences dont la thématique s'articulera autour de l'histoire de l'art musulman, de la calligraphie et de la miniaturisation.

Pour cette prochaine édition, un atelier destiné aux collégiens de Tlemcen est également prévu, a annoncé Kechkach Moussa.

Depuis le début de ce festival, installé à Alger et transféré à Tlemcen après sa consécration «capitale de la culture islamique en 2011», son commissariat a doté le musée public national de la miniature et de la calligraphie d'Alger par 56 œuvres de valeur ayant décroché un prix lors des diverses éditions, a rappelé le même responsable.

ALGÉRIE - CHINE

Signature d'un mémorandum d'entente sur la protection des droits d'auteur

La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, a présidé dimanche la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et son homologue chinoise, l'Administration nationale chinoise des droits d'auteur (Ncac).

Le mémorandum d'entente a été signé du côté algérien par le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh, et par le vice-directeur de l'administration nationale chinoise des droits d'auteur, Yan Jian Hong du côté chinois.

«La signature de ce document intervient à la demande de l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle qui avait sollicité l'Algérie pour assister la Chine et sa nouvelle



administration dans ce domaine», a affirmé le directeur général de l'Onda.

Il a, d'autre part, souligné que «les Chinois avaient leurs propres traditions dans les domaines éditorial et audiovisuel, mais ils sont encore à leurs dé-

butus en ce qui concerne la protection des droits d'auteur».

«L'expérience de l'Algérie dans ce domaine l'habilité à en faire profiter la Chine», a estimé le directeur général de l'Onda, d'autant plus, a-t-il dit, que «la loi algérienne est consi-

dérée parmi les lois avancées en la matière». Pour sa part, le responsable chinois a qualifié la signature du mémorandum d'entente entre les deux pays de «pas important en matière d'échange culturel entre les deux pays, à même de favoriser l'échange entre les écrivains algériens et chinois», souhaitant que «le document soit fructueux en termes de consolidation des relations culturelles entre les deux pays».

Les échanges culturels algéro-chinois ont connu un essor ces dernières années, en témoigne la participation de l'Algérie et d'autres pays arabes au festival des arts arabes en Chine début septembre courant, couronnée par la signature par la ministre de la Culture, pour l'Algérie, d'une convention arabo-chinoise en vue de relancer les échanges culturels.

Musique

TAKFARINAS SE CONFIE À DK News

«Mon souhait ? chanter dans les 48 wilayas»



pour que mon public soit satisfait de mon travail.

Takfarinas va chanter une autre fois en Algérie ...

Oui c'est avec un grand plaisir que je retrouve encore une fois mon public algérien mais le problème qui se pose c'est le matériel. Mon pays ne dispose que de salles pas pour les stades mais on fait avec.

Après 21 ans c'est le retour au bercail n'est-ce pas TAK ?

Oui, j'ai été invité pour le 5^e anniversaire de l'Indépendance où j'ai animé un gala au stade du 5-Juillet ; juste après j'ai animé d'autres galas à Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Oran et je souhaite de faire les 48 wilayas à l'avenir.

En Afrique du Sud, vous avez participé avec la star de la Pop, Michael Jackson, lors de la reconnaissance de l'artiste et de la musique du monde par le regretté président Mandela !

Oui c'était en 2000 ; c'était un grand honneur pour moi et pour la musique algérienne, j'ai été classé comme meilleur chanteur d'Afrique du Nord. D'ailleurs il était prévu que je fasse un duo avec Michael Jackson mais le destin en a voulu autrement.

Le 11 octobre une rue sera baptisée au nom de Slimane Azem au 14^e arrondissement un commentaire!

Oui c'est une bonne chose et un vibrant hommage à un homme de culture .

Un dernier mot pour conclure ?

Oui dit que «la musique adoucit les mœurs». Je le dis et je le répète, même si le public ne comprend pas les paroles, il comprend la musique parce qu'il l'écoute avec son cœur. Je voudrais dire aussi «azul» à l'ensemble du personnel du quotidien DK News, «azul» à tous les lecteurs de DK News et Aid Moubarak à toutes les Algériennes et Algériens.

Propos recueillis par CEM

DK News : Peut-on savoir un peu plus sur votre nom d'artiste (Takfarinas) vous un homme de paix ...

Takfarinas : J'ai choisi un prénom guerrier mais moi je suis contre les tueries. C'est un prénom qui me plaît parce qu'il est beau, il sonne bien et il est vraiment à nous !

Vous allez chanter à l'occasion de la 28^e édition du Festival de Marne qui se déroulera du 1^{er} au 19 octobre 2014 : que réservez-vous à votre public ?

Si je viens, c'est pour chanter le 09 octobre et là, je donnerai tout : c'est ma nature ! Sur scène, ce qui se passe c'est magnifique, magique, spirituel. La musique est une langue universelle. Parfois, mon public se déchaine et là, il m'arrive de pleurer de joie. Si le public réagit ainsi c'est que je transmets dans le cœur des gens quelque chose qui fait qu'ils ne se contrôlent plus. Moi-même sur scène je ne me contrôle pas : je ne suis plus moi, je suis «guidé» en quelque sorte... A Marne ça va déménager !

Des parents et des grands-parents seront nombreux à ce concert : quel message almeriez-vous leur transmettre ?

A nos parents, je voudrais dire merci. Merci beaucoup de nous avoir transmis cet héritage tamazight. Je voudrais aussi leur demander de continuer à parler et sauve-

garder la langue berbère. Aux personnes âgées je dirais que j'attends d'elles qu'elles me racontent tout : ce qu'elles ont vu, ce qu'elles ont vécu, leur façon de voir la France, de voir l'avenir de nos enfants en Europe.

En France comme en Algérie, votre carrière «explose», votre image est connue, votre style reconnu : qui vous inspirez-vous à votre public ?

Il m'est difficile de parler de moi. Parmi mes valeurs, je parlerai de mon côté perfectionniste : je sais ce que je veux et ce que je veux c'est du cent pour cent et quand je sortis des studios d'enregistrement, il est 3 heures du matin. Si c'est nécessaire, je répète 50 fois de suite. J'ai du caractère et si mon travail est fait à moitié, ça me rend malade... d'autre part, mes aieux sont «Yalistes», ce sont tous des artistes et je n'ai appris ni notes ni accord. Mon père et mon frère étaient aussi musiciens. Chez moi c'est inné, voilà pourquoi je dis que je suis la musique. Même ma façon de travailler surprend car chez moi tout est naturel.

Des projets pour l'avenir ?

Oui d'ailleurs je prépare un album qui va sortir l'année prochaine et un autre dans six mois : l'un c'est du châabi et l'autre c'est le Yal je ne peux pas vous dire exactement lequel sortira le premier mais je ferai tout

LIBYE

Le Premier ministre libyen Abdallah al-Theni prête serment

Le Premier ministre libyen Abdallah al-Theni a prêté serment dimanche dans la ville de Tobruk (est), où sont basés le gouvernement et le Parlement libyens internationalement reconnus.

Le nouveau gouvernement comprend trois vice-Premiers ministres et dix ministres. Deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputent actuellement la légitimité politique en Libye, au moment où les combats entre milices font rage. La communauté internationale reconnaît le gou-



vernemment du Premier ministre Abdallah al-Theni, issus des élections du 25 juin mais qui a perdu le contrôle des institutions de l'Etat, à Tripoli comme à Benghazi, aux mains de milices islamistes. Ces milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, diri-

rigé par Omar al-Hassi. La Chambre des représentants a donné sa confiance à ce nouveau gouvernement lundi dernier et a chargé le nouveau Premier ministre de régler l'actuelle crise en Libye et de maîtriser les affrontements meurtriers entre les militants islamistes et la milice pro-laïque.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Des négociations reprendront la mi-octobre

Les négociations entre l'Iran et les pays du groupe 5+1 sur le dossier nucléaire iranien reprendront avant la mi-octobre en Europe, a affirmé un haut responsable iranien, cité lundi par l'agence officielle Irna.

La dernière série de discussions entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine et Allemagne) en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, s'est achevée samedi sans progrès notables. Les deux parties se sont données jusqu'au 24 novembre pour parvenir à un accord définitif sur le programme nucléaire de Téhéran.

«Les négociations reprendront dans moins de deux semaines, soit à Vienne, soit à Genève», a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, lors d'un entretien avec l'agence japonaise Kyodo repris par Irna.

«On a créé une atmosphère dans laquelle on se comprend mieux mais il ya toujours des désaccords» sur le dossier nucléaire, a-t-il ajouté sans donner de détails sur les discussions de New York.

Le vice-ministre, membre de l'équipe de négociateurs ira-

niens, a souligné la nécessité de parvenir à un accord le 24 novembre, estimant qu'une prolongation des discussions serait «inutile». Le président iranien Hassan Rohani avait affirmé jeudi à la tribune de l'Assemblée générale que son pays était déterminé à poursuivre les négociations «honnêtement et de bonne foi», avec l'espérance de les conclure dans les délais.

L'Iran et les grandes puissances ont reconnu la semaine dernière être encore loin de pouvoir sceller un accord définitif malgré huit jours de négociations sans relâche à New York. «Les écarts demeurent importants» et «il nous reste encore des points d'accords très, très difficiles à boucler», avait reconnu vendredi un haut responsable de l'administration américaine. Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov s'est montré pour sa part «prudemment optimiste» sur un accord final, expliquant qu'il restait de «petits mais très importants sujets à régler».

L'accord définitif doit garantir le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions contre Téhéran.

Le vice-ministre, membre de l'équipe de négociateurs ira-

TURQUIE

Ankara «ne peut pas rester en dehors» de la coalition internationale contre Daech

La Turquie «ne peut pas rester en dehors» de la coalition internationale qui lutte contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), a indiqué dimanche le président turc Tayyip Erdogan.

«Nous mènerons des discussions avec les autorités concernées cette semaine. Nous serons là où nous nous devons d'être. Nous ne pouvons rester en dehors de ceci», a souligné M. Erdogan dans un discours au Forum écono-

mique mondial, à Istanbul. Selon lui, une intervention terrestre pourrait être nécessaire, même s'il estime qu'une action militaire ne soit suffisante, affirmant que des solutions à long terme devraient être trouvées pour régler les problèmes politiques de la Syrie et de l'Iraq.

Dimanche, le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu a précisé que le gouvernement déposerait lundi un projet de mandat d'interven-

tion des forces armées en Irak et en Syrie. Celui-ci sera ensuite débattu jeudi au Parlement. Ankara qui s'était montré réticent à participer à la coalition internationale menée par les Etats-Unis pour riposter militairement aux éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» en Irak et en Syrie a cependant indiqué récemment qu'elle apporterait à cette opération de soutien nécessaire, qui pourrait être «militaire et politique», mais sans plus de détails.

CAMEROUN

Attaque armée de Boko Haram : 1 mort et des maisons brûlées

Un chef de village a été tué et des maisons brûlées lors d'une attaque armée présumée de la secte nigériane Boko Haram dans la nuit de samedi à dimanche dans une localité du Nord-Cameroun à la frontière avec le Nigeria, a-t-on indiqué des sources sécuritaires dans la région.

Près d'une semaine après le massacre de plus d'une vingtaine de personnes le 21 septembre près de Mokolo, autre localité frontalière du Nigeria, un groupe de combattants de Boko Haram a fait irruption samedi soir à Sakme pour une opération aux allures de représailles, qui a coûté la vie au chef du village, selon les mêmes sources.

C'est une localité difficile d'accès, située à quelque 280 km de Maroua, la principale ville de la région de l'Extrême-Nord.

IRAK

32 combattants kurdes en formation en Allemagne

Le ministère de la Défense d'Allemagne a indiqué dimanche que 32 combattants kurdes à commencer à se former en Bavière (sud de l'Allemagne) à l'utilisation des missiles antichar Milan de l'armée allemande, rapporte les médias.

Les combattants sont arrivés samedi et vont suivre leur entraînement à l'école d'infanterie d'Hammelburg (Bavière, sud), jusqu'au 3 octobre, a indiqué un porte-parole du ministère, précisant que leur formation serait consacrée à l'utilisation des missiles antichar Milan. Samedi, le magazine *Der Spiegel* avait affirmé que l'armée allemande prévoyait de commencer sur le sol irakien à former en début de semaine les combattants kurdes à l'utilisation des armes qu'elle leur fournit pour lutter contre le groupe Etat islamique.

PALESTINE

Mosquée Al-Aqsa: la Jordanie appelle la communauté internationale à prendre des mesures contre Israël



La Jordanie a mis en garde dimanche contre les mesures militaires israéliennes qui empêchent les musulmans d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa, et a appelé la communauté internationale à empêcher ces violations, a rapporté l'agence de presse Petra.

L'armée de l'occupation israélienne a récemment mis en place plusieurs postes de contrôle sur les routes menant à El-Qods Est et à la mosquée Al-Aqsa et a déployé un grand nombre de militaires pour entraver l'entrée des fidèles à la mosquée, a fait savoir le ministre chargé des affaires islamiques Hayel Daoud.

«Ces mesures prises par les forces d'occupation israéliennes doivent cesser immédiatement. Le monde entier devrait prendre des mesures contre Israël pour empêcher la réapparition de ces violations», a souligné le ministre. En 1994, la Jordanie et Israël ont signé un traité de paix qui normalisait les relations entre les deux pays, leur permettant ainsi d'échanger des ambassadeurs. Les relations entre les deux pays se sont récemment détériorées après qu'un député israélien a proposé un projet de loi visant à annuler le droit de supervision jordanienne des lieux saints islamiques et chrétiens à El-Qods Est, y compris la mosquée Al-Aqsa.

Un Palestinien blessé par des tirs israéliens à Gaza



Un jeune Palestinien a été blessé dimanche par des tirs venus du côté israélien près de la frontière alors qu'il se trouvait sur des terres agricoles dans le nord de la bande de Gaza, ont indiqué des sources médicales palestiniennes.

«Rajeb Maarouf, un agriculteur de 22 ans, a été admis après avoir été blessé au pied par une balle israélienne au nord de Beit Lahiya», ont indiqué ces sources à l'hôpital Kamal Adouane, dans le nord de l'enclave palestinienne. Israéliens et Palestiniens ont accepté le 26 août un cessez-le-feu dans la bande de Gaza après 50 jours d'une guerre qui a fait près de 2.200 martyrs côté palestinien, en majorité des civils, et plus de 70 morts côté israélien, quasiment tous des soldats.

L'accord sur la trêve, conclu sous l'égide des Egyptiens, prévoit notamment des mesures d'allégement du blocus imposé par Israël au territoire côtier où vivent 1,8 million de Palestiniens.

APS

YÉMEN

15 rebelles houthis tués dans un attentat à l'explosif

Au moins quinze rebelles chiites houthis ont été tués dimanche dans un attentat à l'explosif perpétré dans la province de Marib, dans le centre du Yémen, a-t-on indiqué de sources sécuritaires.

Une vingtaine de personnes ont été également blessées dans cet attentat commis par un membre d'Al-Qaïda au moment où les rebelles se rassemblaient pour préparer une patrouille sur l'autoroute reliant Marib à la capitale Sanaa, ont précisé ces mêmes sources.

Cette attaque a été revendiquée par Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (Aqpa) qui a promis de lancer de nouvelles attaques contre le groupe houthi dans le futur, selon des médias.

La tension s'est accentuée au Yémen depuis la prise de contrôle la semaine dernière de la capitale par des rebelles chiites armés au terme de violents combats avec des miliciens sunnites, épaulés par l'armée, qui ont fait 270 morts.

Vendredi, le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi avait appelé les rebelles à se retirer de la capitale, les accusant implicitement de ne pas respecter l'accord de paix signé dimanche sous l'égide de l'ONU après une journée durant laquelle les rebelles s'étaient emparés d'une grande partie de la capitale.

ARABIE SAOUDITE
L'Arabie Saoudite appelle au respect de l'accord de paix au Yémen

L'Arabie Saoudite, qui a exprimé sa profonde inquiétude vis-à-vis de la situation au Yémen, a appelé à l'application immédiate de l'accord de paix conclu le 21 septembre sous l'égide de l'ONU entre les rebelles chiites houthis d'Ansarullah et le gouvernement yéménite, ont rapporté lundi des médias locaux.

«La République du Yémen connaît une situation qui évolue de manière extrêmement grave et qui nous impose de s'unir pour relever ce défi sans précédent», a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères, devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Le prince Saoud al-Fayçal a averti que le Yémen «pourrait glisser vers plus de violences», susceptibles d'affecter la sécurité et la stabilité de la région et, au-delà, celles du monde», pour peu qu'une solution soit trouvée.

L'Arabie Saoudite suit avec attention l'évolution des choses chez son voisin du sud et soutient, avec les autres pays du Golfe, le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, qui a, rappelons-le, dénoncé des ingérences étrangères.

«Nous espérons que l'accord (signé le 21 septembre) allait combler les attentes du peuple yéménite qui aspire à la fin des violences (...) et à la poursuite du processus politique», a poursuivi le chef de la diplomatie saoudienne.

«Ces espoirs se sont envolés avec la non-application par les Houthis (rebelle houthi) de l'accord», a-t-il regretté. «Nous appelons toutes les parties à appliquer l'urgence l'accord dans sa totalité et nous exhortons la communauté internationale à aider le Yémen par tous les moyens possibles», a ajouté le prince al-Fayçal.

SYRIE

La coalition, dirigée par les Etats-Unis, bombarde un complexe gazier

La coalition antiterroriste internationale dirigée par les Etats-Unis a bombardé dans la nuit de dimanche le principal complexe gazier aux mains de l'organisation Etat islamique en Syrie, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

«La coalition internationale a attaqué pour la première fois l'entrée et la salle de pières de l'usine Comeco», a précisé cette ONG.

Cette usine «sous le contrôle de l'EI, est la plus grande de Syrie», a ajouté



le directeur de l'ONG, Rami Abdel Rahman.

Selon lui, cette attaque avait pour but de pousser l'organisation de l'EI à abandonner ces installations. La Syrie a annoncé avoir été informée à

l'avance des raids dirigés par les Etats-Unis et a ajouté que le gouvernement du président syrien Bachar al-Assad soutenait tous les efforts internationaux visant à éradiquer les «groupes terroristes» du pays.

PORTUGAL

Le maire de Lisbonne candidat au poste de Premier ministre en 2015

Le maire de Lisbonne, Antonio Costa, a été élu, dimanche, futur candidat du Parti socialiste (PS) au poste de Premier ministre dans la perspective des législatives de 2015.

Costa a recueilli 68,9 % des voix lors de cette primaire socialiste qui l'opposait à l'actuel secrétaire général du parti, Antonio José Seguro, qui a obtenu 30,5 % des votes, selon des résultats officiels provisoires.

Antonio Costa qui est un ancien ministre de l'intérieur, de la justice et des affaires parlementaires bénéficiait du soutien de personnalités historiques du parti (Jorge Sam-

paio, Almeida Santos, Manuel Alegre et Vera Jardim), ainsi que de l'appui officiel de 10 des 19 fédérations régionales du PS.

Dans son programme, Antonio Costa, promet de mettre fin à l'austérité au Portugal en mobilisant l'initiative privée et les investissements orientés vers les secteurs à grand potentiel d'emploi, de renforcer la négociation collective pour assurer la protection des travailleurs, améliorer la législation du travail, et mettre en place une véritable politique de l'emploi, notamment en faveur des jeunes.

USA

Les Etats-Unis ont sous-estimé l'Etat islamique

Le président américain Barack Obama a reconnu dimanche que les Etats-Unis ont sous-estimé la menace de l'Etat islamique ce qui a rendu la région, selon lui, un terrain propice à l'émergence de groupes extrémistes aussi dangereux que l'organisation l'Etat islamique (EI).

«Il est vrai que les Etats-Unis avaient commis une erreur d'appréciation quant à l'Etat islamique», a indiqué M. Obama qui s'exprimait sur la chaîne de télévision CBS.

Il a, par ailleurs, reconnu que la machine à propagande du groupe était devenue «très calée» sur les réseaux so-



ciaux et attirait, en Europe, en Amérique, en Australie et dans les pays musulmans, de nouvelles recrues «qui croient en leurs inépties jihadistes».

«Nous devons les combattre, viser leur commandement, et affaiblir leur capacité d'armement, de ravitaillement, et de financement», a relevé le chef de l'Exécutif US, en soulignant l'importance d'éliminer le flot des combattants étrangers». M. Obama a ajouté que les Etats-Unis doivent aider à «trouver des solutions politiques en Irak et la Syrie en particulier, mais au Moyen-Orient en général pour faire face à cette menace grandissante».

AFGHANISTAN

Ashraf Ghani investi président de l'Afghanistan

Le président élu afghan Ashraf Ghani a été investi lundi lors d'une cérémonie officielle de prestation de serment à Kaboul. M. Ghani, 65 ans, succède à Hamid Karzaï, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute du régime des talibans à la fin 2001, consacrant ainsi la première transition démocratique de l'histoire de l'Afghanistan.

«Aujourd'hui, après 13 ans à la tête du gouvernement, je suis fier de transférer le pouvoir à un nouveau président», a affirmé M. Karzaï lors de cette cérémonie devant des dignitaires. Lors de sa prestation de serment, le nouveau président Ashraf Ghani a promis notamment de «respecter la

Constitution et les lois et les mettre en œuvre». «Je vais défendre l'indépendance et la souveraineté de l'Afghanistan, protéger les droits et l'intérêt du pays et du peuple d'Afghanistan», a-t-il assuré.

Cette transition démocratique met officiellement fin à trois mois d'une crise politique sur les résultats de l'élection qui a fragilisé davantage le pays. Ashraf Ghani et son rival Abdullah Abdullah revendiquaient tous deux la victoire lors du second tour de la présidentielle du 14 juin. Les deux rivaux ont finalement accepté la semaine dernière de former un gouvernement d'union nationale.

Ashraf Ghani appelle à des pourparlers de paix avec les talibans

Le nouveau président afghan Ashraf Ghani a appelé lundi à des pourparlers de paix avec l'ensemble de la rébellion incluant les talibans afin de stabiliser le pays au terme de la mission de l'Onu. «Nous demandons aux opposants, et plus spécifiquement aux talibans et au Hezb-e-Islami, d'entamer des pourparlers politiques», a déclaré M. Ghani peu après avoir prêté serment

pour succéder à Hamid Karzaï à la tête de l'Etat. M. Ghani, 65 ans, succède à Hamid Karzaï, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute du régime des talibans à la fin 2001, consacrant ainsi la première transition démocratique de l'histoire de l'Afghanistan. Ashraf Ghani et son rival Abdullah Abdullah revendiquaient tous deux la victoire lors du second tour de la présidentielle du 14 juin.

Les deux rivaux ont finalement accepté la semaine dernière de former un gouvernement d'union nationale.

L'Afghanistan fait face depuis 2001 à une insurrection meurtrière des talibans. Malgré la présence de plus de 130 000 soldats étrangers de la coalition internationale de l'Onu, ces insurgés n'ont pu être vaincus.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Gaspard et Lisa
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 My Million
19:38 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 Pep's
19:55 Mentalist
20:45 Mentalist
21:35 Mentalist
22:25 Mentalist

2

05:05 Talons aiguilles et bottes de paille
05:30 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sageesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
09:00 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:10 Vivement dimanche
15:20 Grandeur nature
16:00 Dans la peau d'un chef
17:00 Face à la bande
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:43 Beau travail
19:44 Alcaline l'instant
Yell
19:45 Météo 2
19:50 Le jardin préféré des Français
22:00 Ils sont sapeurs-pompiers de Paris
22:55 Ils sont sapeurs-pompiers de Paris

3

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcats
05:57 LoliRock
06:00 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:13 Oggy et les cafards
06:25 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:38 Oggy et les cafards
06:49 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:04 Shaun le mouton

07:15 Tom et Jerry Show
07:41 Scooby-Doo, Mystères Associés
08:06 Scooby-Doo et les vampires
09:05 Titi et Grosminet mènent l'enquête
09:41 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe
10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis
12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Cyclisme
16:05 Du côté de chez Dave
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
17:55 Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Plus belle la vie
19:42 Beau travail
19:45 Couleur locale
21:15 Météo
21:18 Parlons passion
21:20 Grand Soir 3
22:10 Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

06:00 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:15 Kaeloo
06:20 Drôles de colocs
06:35 Les Dalton
06:40 Les Dalton
06:50 Shazzam super 2000
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Percy Jackson : La mer des monstres
08:45 Planète dinosaures
09:15 Les invincibles
10:55 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
11:55 Le supplément
13:35 La semaine des Guignols
14:10 Les nouveaux explorateurs
15:10 La loi du tueur
15:35 Zlatan l'intégrale
17:15 Edition spéciale Barça / PSG
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:10 Canal Champions Club
19:45 Paris-SG (Fra) / FC Barcelone (Esp)
21:50 Conversation secrète
22:45 Cartel

M

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:00 M6 boutique
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Recherche appartement ou maison
13:30 Maison à vendre
14:45 La loi du silence
16:40 Les reines du shopping
17:50 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:50 Anges et démons
22:30 Zero Hour

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

MENTALIST (SÉRIE TV)



Saison 6 - Episode 6 sur 22

Grâce à un nouvel indice, Jane pense être en mesure d'identifier John le Rouge. Il réunit les cinq suspects dans sa maison de Malibu pour démasquer le tueur.

Saison 6 - Episode 7 sur 22

Après les événements survenus dans la maison de Jane, l'étau se resserre autour de John le Rouge. L'identification du tueur devient la priorité du CBI.

2

19h45

LE JARDIN PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Dans l'Hexagone, les amateurs de jardinage sont de plus en plus nombreux. Treize millions de Français possèdent un coin de verdure. Jardins à la française, à l'anglaise, exotiques, contemporains ou champêtres, vingt-deux lieux de partage et d'exception, ouverts au public une partie de l'année et sélectionnés par région pour leur charme, leur composition et leur originalité, se disputent le titre de jardin préféré des Français. Leurs créateurs – des amateurs pour la plupart – livrent leurs secrets et leurs conseils.



3

19h45

COULEUR LOCALE



Marianne, conservatrice et raciste, est fâchée avec sa fille depuis 15 ans. Un jour, celle-ci la contacte pour lui confier la garde de son fils, le temps qu'elle puisse combattre une leucémie. Marianne découvre avec effroi que l'enfant est métis.

CANAL+

20h00

PARIS-SG (FRA) / FC BARCELONE (ESP) - FOOTBALL.

LIGUE DES CHAMPIONS 2014/2015. 1RE PHASE. 2E JOURNÉE. GROUPE F.



Les Parisiens gardent un mauvais souvenir de leur dernière confrontation, en Ligue des champions, avec le Barça. En 2013, la formation emmenée par Zlatan Ibrahimovic avait été éliminée de justesse en quarts de finale de la compétition par le club catalan.

M

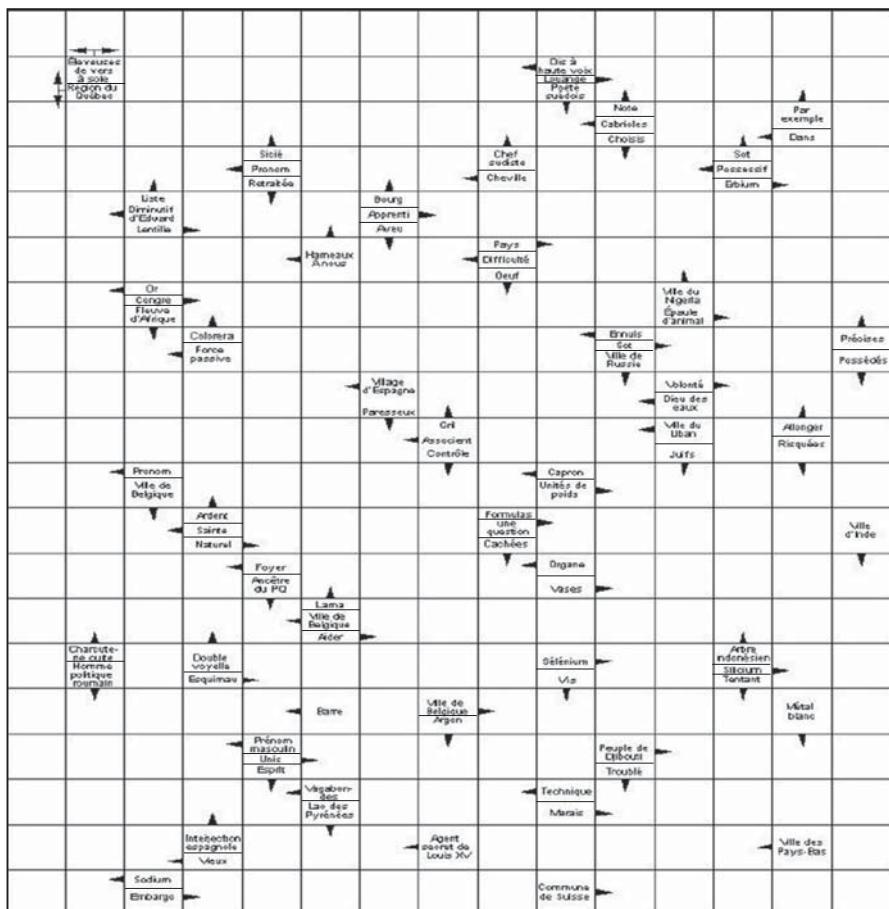
19h50

ANGES ET DÉMONS



Le pape vient de mourir. Au même moment, de l'antimatière a été dérobée au CERN. Robert Langdon, célèbre théologien de Harvard, est appelé à la rescoussse par le Vatican afin de venir en aide à la police. En effet, l'enquête relative à la disparition récente de quatre cardinaux piétine. Langdon fait alors la connaissance de Vittoria Vetra, une scientifique qui travaille sur l'antimatière. Ensemble, ils mènent leur propre enquête. Ils apprennent que les cardinaux figuraient parmi les « préférés ». L'un deux était même un sérieux candidat au pontificat.

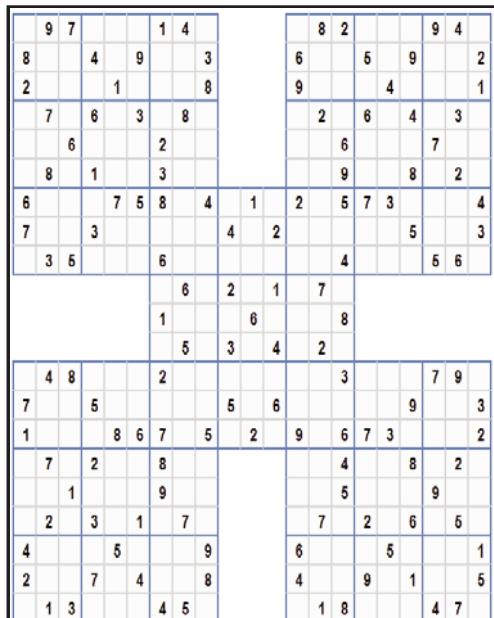
Mots fléchés n°733



Samouraï-Sudoku n°733

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°733

► Horizontalelement:

- 1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée.
 - 2. Spunnescent - Habitants
 - 3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
 - 4. Interjection - Fléuve de l'antique Sogdiane
 - 5. Proposition - Vol
 - 6. Filet - Candela
 - 7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
 - 8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
 - 9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
 - 10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
 - 11. Brisa les dens - Propionate
 - 12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

► Verticalement:

1. Femme de lettres française
 2. Laborieuse - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
 3. Changement - Légèrement froide
 4. Câbles - Licol
 5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
 6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
 7. Site archéologique du Mexique - Connait
 8. Assiduité
 9. Chiquenaudes dommées sur le nez - Envers
 10. Américium - Radio-Canada - Attachées
 11. Actions aimables
 12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

7 erreurs



VIOLENCE DANS LES STADES

M. Tahmi appelle à l'application rigoureuse de la loi pour sanctionner les dépassements

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, a appelé dimanche à Oum El-Bouaghi, au sujet de la violence dans les stades, à l'application rigoureuse de la loi pour sanctionner les dépassements et leurs responsables.

En réaction aux actes de violence qu'a connu samedi le stade du 18-Février de Ouargla, le ministre a appelé à «situer la responsabilité de chacun».

En qualifiant ces agissements de «déplorables», le ministre a souligné que ces comportements nuisibles «tornent l'image du sport», en apportant «chaque partie» à «prendre sa responsabilités».

Sur un autre plan, M. Tahmi a exprimé, au cours de cette visite de travail, sa «satisfaction devant la concrétisation des projets du secteur des sports inscrits au bénéfice d'Oum El-Bouaghi au titre du quinquennat 2010-2014» en mettant en exergue «le grand apport» des ces réalisations dans le développement des diverses disciplines sportives cette wilaya.

Évoquant le programme quinquennal 2015-2019, le ministre des Sports a souligné que les douze (12) dairas de la wilaya d'Oum El-Bouaghi seront dotées de complexes de proxi-



mité, de stades et de salles omnisports afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive.

S'agissant du complexe sportif Béghou-Abdelhamid, inauguré en 1997, et dont la pelouse s'est considérablement dégradée, M. Tahmi a instruit les cadres locaux de son secteur à l'effet de procéder à la réalisation d'un nouveau gazon naturel et de porter à 30.000 places la capacité des tribunes dont la capacité actuelle est de 20.000 places.

Le ministre avait entamé sa visite dans la commune de Sigus où il a inspecté le complexe sportif de proximité avant de se rendre à Aïn Fakroun pour s'enquérir de l'état d'avancement du chantier de réalisation des gradins et de réfection de l'éclairage du stade de la ville.

Dans les communes de Aïn Bâbouche et Ksar Sbahi, le ministre a présidé la cérémonie de lancement des travaux de revêtement des terrains des stades communaux, des projets pour lesquels une enveloppe financière estimée à 106 millions de dinars a été mobilisée.

Le revêtement des terrains de ces deux enceintes sportives portera le nom des infrastructures sportives en gazon synthétique dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi à seize (16) stades, a-t-on noté.

Le chef-lieu de la wilaya, le ministre des Sports a inspecté la piscine semi-olympique et le lycée sportif de la wilaya avant de se rendre dans la daïra de Aïn El Beïdha, où il a visité la piscine semi-olympique, et le projet du centre de regroupement des équipes sportives.

RALLYCROSS

Le Norvégien Petter Solberg champion du monde

Le Norvégien Petter Solberg (Citroën DS3), s'est assuré dimanche un deuxième titre de champion du monde sur quatre roues, en rallycross, 11 ans après le premier conquis en 2003, en rallye.

Grâce à sa 3^e place dimanche lors de la manche de Franciacorta, près de Brescia dans le nord de l'Italie, le Norvégien de 39 ans, surnommé «Hollywood», ne peut plus être rejoint au classement du Championnat du monde de rallycross, créé cette année avec le prestigieux label de la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

Champion du monde des rallyes en 2003, vainqueur de 13 rallyes en WRC, entre 2002 et 2005 dans des Subaru bleues, Solberg a été la principale victime de la domination du Français Sébastien Loeb, sacré neuf fois d'affilée, de 2004 à 2012. Pas rancunier, il s'est ensuite reconvertis en rallycross dans une Citroën préparée par sa propre



équipe.

À la différence du rallye, le rallycross se pratique en peloton, sur des circuits fermés, mi-terre, mi-asphalte, avec un règlement favorisant le spectacle et des voitures de course deux fois plus puissantes que les voitures de rallye: 600 CV environ pour la DS3 «Supercar» de Solberg.

Avec son nouveau «jouet», préparé chez lui en Norvège, Solberg a gagné quatre fois en 2014. D'abord à Montalegre (Portugal), en ouverture de la saison, puis il a surmonté à enchaîné trois victoires d'affilée cet été à Trois-Rivières (Canada), Loudéac (France) et Buxtehude (Allemagne) avec cinq millions d'avance sur le deuxième, ce qui lui a permis d'arriver second en Italie.

Les deux dernières manches du World RX (le nom moderne du Mondial FIA de rallycross) auront lieu en Turquie et en Argentine.

S o l u t i o n

Sudoku N°732

2	6	5	8	9	1	3	4	7
3	7	8	6	5	4	2	1	9
9	1	4	3	7	2	6	5	8
6	3	9	2	4	8	1	7	5
4	8	2	5	1	7	9	3	6
1	5	7	9	3	6	4	8	2
8	2	1	4	6	5	7	9	3
5	4	3	7	2	9	8	6	1
7	9	6	1	8	3	5	2	4

3	8	9	1	2	4	7	6	5
1	7	6	5	9	8	3	2	4
2	6	4	7	3	6	1	8	9
7	2	3	9	1	5	8	4	6
9	1	8	6	4	7	5	6	3
6	4	5	2	3	8	9	7	1
6	5	4	2	8	3	7	9	8
8	6	3	7	9	4	5	2	1
9	7	8	5	6	1	3	4	2

Mots Croisés N°732

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°732

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CR■M
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

SPORT-VIOLENCE
Omar Mehsas :
«Avant de penser à de nouvelles lois, il faut appliquer celles qui existent»



L'ancien président du CS Constantine, D. Omar Mehsas, a souligné hier à Alger la nécessité d'appliquer «les lois qui existent» dans le cadre de la lutte contre la violence en Algérie avant de penser à une nouvelle législation.

«L'arsenal juridique algérien est suffisant pour lutter contre la violence qui est un phénomène de société. Avant de penser à élaborer de nouvelles lois il faut d'abord appliquer strictement celles qui existent», a indiqué D. Mehsas, dans son intervention lors d'un séminaire sur la violence organisé par le ministère de la Communication au Palais de expositions.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a ouvert en matinée au Palais des Expositions (Est d'Alger) les travaux de ce séminaire organisé sous le slogan: «La violence, argument de celui qui n'a pas d'argument».

Pour l'ancien patron du CSC qui occupe le poste de secrétaire général de l'Académie algérienne de la société civile, la famille et l'école ne jouent pas pleinement leurs rôles.

«Malheureusement, la famille et l'école, véritables berceaux de l'enfance n'arrivent pas à pacifier les esprits et les comportements dans un monde en constante évolution», regrette-t-il.

Le conférencier a indiqué que les «nobles valeurs» ont laissé place à des violences multiformes: physique et verbale.

«Quand les liens de communication s'efforcent, quand le respect entre les hommes disparaît, la violence s'installe progressivement sans que les gens ne s'en aperçoivent. Ca devient normal. Justement, c'est cette banalisation de la violence qui est grave», a-t-il expliqué.

D'autre part, D. Mehsas a appelé à une «utilisation positive» de la solidarité entre les différentes composantes de la société algérienne.

«De nature, les Algériens sont très solidaires entre eux notamment dans les moments difficiles. Je donne l'exemple du séisme de Boumerdès ou les inondations de Bab El Oued qui ont enregistré un élan de solidarité extraordinaire. Nous devons exploiter cette qualité. En parallèle, nous devons combattre la solidarité conjoncturelle», a enchaîné D. Mehsas.

Il a enfin insisté sur les moyens de dissuasion notamment les sanctions «qui ne doivent faire l'objet d'aucune grâce».

APS

PRÉPARATION DES JO-2016 (FOOTBALL)

La sélection algérienne (U23) en stage depuis dimanche dernier

La sélection algérienne olympique a entamé dimanche dernier son deuxième stage de préparation, sous la conduite de l'entraîneur suisse Pierre-André Schurmann, au Centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa en prévision des qualifications aux Jeux Olympiques, Rio de Janeiro-2016.

Said Ben

Pour ce second stage qui prendra fin le premier octobre prochain, 28 joueurs ont été convoqués par l'entraîneur suisse, André Pierre Schurmann.

L'USM Alger et l'ASM Oran (Ligue 1) sont bien représentés dans cette liste avec six et cinq joueurs respectivement.

Lors du premier stage le 1er septembre dernier, 34 joueurs évoluant dans le championnat d'Algérie de Ligue 1 et 2 Mobilis et inter-régions y ont participé.

Pour une semaine de préparation.

Exemptée du premier tour, la sélection olympique algérienne entamera les éliminatoires des JO-2016 en juin prochain face à un adversaire qui reste à désigner avant de pouvoir éventuellement prendre part au tournoi qualificatif final, prévu à Kinshasa en RD Congo.

Les partenaires d'Azzedine Ferhat devraient entrer en lice au second tour en 2015. Les quatre premiers seront qualifiés pour le rendez-vous brésilien. (APS)

Le technicien helvétique a été désigné nouvel entraîneur de l'équipe olympique le 14 août dernier avec l'objectif de qualifier l'Algérie aux JO-2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

Depuis, il avait bien supervisé quelques joueurs en assistant à plusieurs matchs du championnat professionnel algérien.

D'ailleurs, le 13 septembre dernier, Schurmann s'est déplacé au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour suivre le match USM Alger – CR Belouizdad pour le compte de la troisième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.



Le technicien suisse était venu superviser d'éventuels joueurs susceptibles de renforcer l'effectif de l'équipe olympique.

D'ailleurs, il est important de rappeler que la sélection algérienne disputera deux matchs amicaux en octobre prochain face à son homologue du Qatar dans le cadre de sa préparation pour les éliminatoires des Jeux Olympiques Rio 2016.

Ainsi donc l'équipe Olympique du Qatar entamera sa série de rencontres amicales contre le Ghana le 9 octobre avant d'affronter l'Algérie les 11 et 14 octobre prochain.

D'autre part, il faut aussi signaler que le prochain championnat de l'Union nord-africaine de football (Unaf) réservé aux sélections olympiques (-23 ans) aura lieu en Algérie du 4 au 13 janvier 2015.

Cinq (5) sélections devraient prendre part à cette compétition : Algérie, Tunisie, Libye, Maroc et Egypte, ajoute la même source.

Le prochain championnat de l'Unaf des sélections olympiques constituerait une aubaine pour les équipes concernées pour préparer les éliminatoires des Jeux Olympiques 2016 à Rio De Janeiro (Brésil)

PUBLICITE

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

AS Vita Club-ES Sétif à Kinshasa

L'ES Sétif (Algérie) devra se déplacer à Kinshasa en RD Congo pour affronter l'AS Vita Club, le 24, 25 ou 26 octobre prochain, en finale de la Ligue des champions africaine de football-2014, après sa qualification, dimanche, en dépit de sa défaite devant le TP Mazembe (3-2) à Lubumbashi.

La finale retour aura lieu le 31 octobre 2014 en Algérie. Au match aller joué à Sétif, les Sétifiens avaient battu leur adversaire sur le score de 2 à 1. L'AS Vita club avait éliminé le CS Sfax (1-2), samedi à Sfax en Tunisie, dans l'autre demi-finale.

CAN-2014 (DAMES) Namibie-Algérie en amical les 30 septembre et 4 octobre à Windhoek



La sélection algérienne (dames) de football disputera deux matchs amicaux contre son homologue namibien à Windhoek dans le cadre de sa préparation pour la 9^e édition du championnat d'Afrique des nations CAN-2014 prévue du 11 au 25 octobre en Namibie, a indiqué le sélectionneur Azzedine Chih.

La première rencontre contre les «Brave Gladiators» aura lieu le mardi 30 septembre au stade olympique de Windhoek et la seconde est prévue le samedi 4 octobre au Sam Nujoma Stadium, précise de son côté la Fédération namibienne de football (NFA).

L'équipe algérienne est à pied d'œuvre en Namibie depuis dimanche pour préparer le rendez-vous africain.

«Nous sommes ici deux semaines avant le coup d'envoi de la compétition pour avoir le temps nécessaire pour s'acclimater et poursuivre notre préparation à Windhoek. Nous allons aborder le championnat d'Afrique avec détermination et avec l'espoir de réussir la meilleure performance possible. Nous possédons une équipe jeune formée de plusieurs nouvelles joueuses qui vont découvrir pour la première fois la compétition africaine»

a déclaré Chih au site officiel de la Fédération namibienne de football (NFA).

«Notre groupe est difficile avec le Cameroun, le Ghana et l'Afrique du Sud, des sélections expérimentées et qui ont l'habitude des grands événements comme le Mondial et les Jeux olympiques», a-t-il ajouté. 21 joueuses, dont quatre évoluant en France, ont été retenues en vue de ce rendez-vous continental, qui verra la participation de huit sélections.

Les coéquipières de Sekouane Fatima (Affak Relizane) ont effectué leur première séance d'entraînement dimanche à 18h00 (heure locale).

En CAN-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Ghana. Après le Ghana, les Algériennes enchaîneront face au Cameroun, le 15 octobre et l'Afrique du Sud, le 18 octobre.

Le groupe A est composé, quant à lui, de la Namibie (pays hôte), la Zambie, la Nigeria, et la Côte d'Ivoire.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales. Les trois premiers au classement final de la compétition représenteront l'Afrique à la Coupe du monde 2015 au Canada.

Pensée

Cela fait 9 ans, le 30 septembre 2005 que nous a quittés pour un monde meilleur notre cher Hamouche Noureddine



Laisant un grand vide au sein de la famille. En cette circonstance, son frère Abderrezak Hammouche et sa grande famille, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu le Tout Puissant l'accueille en son vaste Paradis.

Raouraoua exhorte l'ES Sétif à gagner le trophée pour participer au Mondial des clubs

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua et les membres du bureau fédéral nourrissent l'ambition de voir l'ES Sétif remporter le trophée de la Ligue des champions africaine qui lui permettrait de participer à la Coupe du monde des clubs 2014, a indiqué hier le site officiel de la FAF.

«La FAF a accueilli avec un immense plaisir la brillante qualification de l'ES Sétif pour la finale de la Ligue des champions d'Afrique 2014», s'est réjouie l'instance fédérale dans son message, ajoutant que «le président de la FAF et les membres du bureau fédéral adressent au club, staff, joueurs et au président Hassen Hamar, leurs vives félicitations et les exhortent à aller de l'avant pour gagner ce trophée qui leur permettrait de participer à la Coupe du monde des clubs de la Fifa». L'Entente s'est illustrée en validant son billet pour la finale de la Ligue des champions sur le terrain du TP Mazembe (RD Congo) dimanche. En dépit de sa défaite (3-2), l'Aigle noir s'est qualifié à la dernière étape de la prestigieuse compétition continentale des clubs grâce à sa victoire à l'aller (2-1), le 20 septembre au stade du 8-mai 1945 à Sétif.

Il s'agit du premier club algérien à atteindre la finale de cette épreuve dans sa nouvelle version. En 1988, l'ESS avait remporté la Coupe



d'Afrique des clubs champions (ancienne formule) face aux Nigérians d'Iwanwanyu (0-1, 4-0) tout comme le MC Alger en 1976 aux dépens de Hafia Conakry aux tirs au but, et la JS Kabylie en 1990 aux tirs au but également face au club zambien des Nkana Red Devils.

L'ESS donnera la réplique en finale à une autre formation du RD Congo, le Vita Club. Le match aller aura lieu à Kinshasa (25 ou 26 octobre), alors que la manche retour est prévue pour le 31 octobre ou le 1^{er} novembre à Constantine ou à Blida, selon le président du club phare d'Aïn El Fouara.

Le vainqueur de cette compétition aura le droit de participer à la Coupe du monde des clubs fin décembre prochain au Maroc, et qui regroupera les champions des différentes confédérations continentales. Une première pour un club

algérien si l'ESS parvenait à décrocher le trophée africain.

Avant le début des épreuves continentales de cette année, le président de la FAF avait conseillé aux clubs algériens de geler leurs participations dans ces compétitions. La programmation chargée sur le plan national, et les mauvais résultats des formations algériennes dans ces joutes, conjugués aux problèmes financiers dont ils font l'objet, étaient les raisons évoquées pour justifier cette proposition.

L'USM El Harrach, qui devait participer à la Ligue des champions avait déclaré forfait, contrairement à l'ESS et au CS Constantine qui se sont engagés en Ligue des champions et en Coupe de la CAF respectivement. Les deux clubs se sont retrouvés contraints parfois de disputer, le même jour, deux matchs dans deux compétitions différentes.

L'entraîneur Madoui réussit là où ses «maîtres» ont échoué

En menant l'ES Sétif vers la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football pour la première dans l'histoire du sport roi en Algérie, le jeune entraîneur Kheireddine Madoui aura réussi là où les techniciens étrangers qu'il avait assistés ces dernières années ont échoué.

Cet exploit qui place le club algérien à une encablure du prochain Mondial des clubs, est perçu comme une réhabilitation du technicien local, selon les observateurs.

L'Entente, devenue une habituée à la compétition continentale ces dernières années, disputait son 15^e match sur la scène africaine dimanche lors de son déplacement à Kinshasa. Le club a certes laissé des plumes face au TP Mazembe (RD Congo) en concédant la défaite 3-2, mais il s'est qualifié à la finale de la Ligue des champions grâce à sa victoire à domicile en match aller 2-1.

De quoi faire le bonheur de la formation d'Aïn El Fouara, et surtout de son entraîneur Madoui, qui attendait depuis plusieurs années, sa chance de se hisser aux commandes techniques de l'ESS après avoir exercé, des saisons durant, en tant qu'entraîneur adjoint.

Les responsables de l'ESS, qui couraient derrière une qualification au dernier carré de la prestigieuse compétition africaine des clubs après avoir remporté en 1988 cette épreuve sous son ancienne formule (Coupe d'Afrique des clubs champions), avaient souvent privilégié la piste des entraîneurs étrangers pour réussir leur objectif.

Rien que pour ces dernières années, c'est à dire depuis que Madoui a intégré le staff technique de l'Aigle noir, le club a connu le passage d'un bon nombre de techniciens d'autre-mer. C'est sous leurs ordres d'ailleurs que l'ancien défenseur central de l'ESS et du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) a fait ses premiers pas dans sa carrière d'entraîneur depuis 2008.

Gianni Solinas, Alain Geiger, Hubert Velud et Jean-Yves Chay, sont, entre autres, les entraîneurs étrangers

qui avaient tenté, en vain, d'emmener l'ESS à un stade avancé de la Ligue des champions.

Il a refusé le statut d'éternel adjoint

Finalement, le défi va être relevé par leur élève, celui qui allait rester un «éternel adjoint» s'il n'était pas monté au créneau la saison dernière pour revendiquer sa chance en tant qu'entraîneur en chef.

En fait, à l'ESS, on s'était habitué à confier à cet entraîneur de 37 ans les rénées techniques de leur équipe première seulement pour une période transitoire, lorsque leur coach principal démissionne ou est limogé.

Une situation que Madoui acceptait la mort dans l'âme, avant qu'il ne menace carrément de quitter le club de ses premiers amours si on venait lui ramener un autre entraîneur en chef. Madoui, qui a eu une seule expérience en tant qu'entraîneur principal dans la formation de M'sila (Div, amateur) en 2011, s'est distingué par son audace au point de convaincre le président de l'ESS, Hassen Hamar, de lui accorder la chance d'être aux commandes de la barre technique sétifienne. Hamar a alors fini par accéder à la doléance de son jeune technicien. Il ne devrait ainsi pas regretter sa décision en voyant son équipe dépasser toutes les prévisions et se qualifier à la finale de la Ligue des champions africaine. Mieux, tout le monde à Sétif et en Algérie se met à rêver d'une participation à la prochaine Coupe du monde des clubs. Madoui aura aussi montré la voie aux autres jeunes entraîneurs de sa génération, exerçant actuellement comme assistants dans les staffs techniques des équipes premières de la Ligue 1, à l'image de Bilel Dziri (USM Alger), Ameur Benali (MC Alger) et Mohamed Haniched (USM El Harrach). L'ESS affrontera le Vita Club (RD Congo) en finale de la Ligue des champions. Le match aller aura lieu à Kinshasa (25 ou 26 octobre), alors que la manche retour est prévue à Constantine ou Blida (31 octobre ou 1^{er} novembre).

APS

Rooney s'excuse après son rouge

«L'arbitre a pris la bonne décision. Bien sûr que je m'excuse. J'ai vu le joueur de West Ham partir en contre-attaque et j'ai voulu le tacler, mais j'ai mal jugé. Je suis heureux qu'il ne soit pas blessé, a confessé l'attaquant de Manchester United après coup.

**Sterling la belle prolongation ?**

Meilleur joueur de Liverpool en ce début de saison après le départ de Luis Suarez, Raheem Sterling devrait rapidement signer un nouveau contrat. Une prolongation du prodige de 19 ans écartera probablement l'intérêt du Real Madrid, d'autant que les Reds proposeraient à leur joueur de tripler son salaire. Sous contrat jusqu'en 2017, l'international anglais pourrait passer à 130 000 euros par semaine, pour environ 6,7 millions d'euros annuels.

ROBBEN

«LES ARBITRES ME PUNISSENT POUR LE PLONGEON DU MONDIAL»

Arjen Robben s'est plaint d'être une cible privilégiée des arbitres après la victoire du Bayern Munich sur la pelouse de Cologne (0-2).

Arjen Robben n'est pas content et il le fait savoir. Le Néerlandais, interrogé par Sky Sport, s'est plaint du traitement spécial que lui ont réservé les arbitres de Bundesliga depuis la reprise du championnat. Selon lui, les officiels sont tout simplement en train de «le punir» pour son plongeon effectué lors du huitième de finale de la dernière Coupe du monde face au Mexique. Un plongeon qui avait permis aux Pays-Bas d'obtenir un penalty décisif dans les arrêts de jeu de la rencontre et se hisser en quarts de finale. Pourquoi une telle sortie ?

Tout simplement parce que l'ancien joueur du PSV s'est vu refuser un penalty légitime lors de la rencontre de Bundesliga disputée samedi sur la pelouse du FC Cologne (succès 0-2 du Bayern Munich). «J'ai fait une erreur lors de la Coupe du monde. Je l'ai admise, mais maintenant il me semble bien que les arbitres me punissent pour ça. Contre Cologne, je méritais d'avoir un penalty, mais évidemment l'arbitre ne me l'a pas donné», a-t-il précisé.

TÉVEZ ENVISAGÉ AU PSG

Alors que le PSG est coincé dans son recrutement en raison du fair-play financier, cela n'empêche pas les médias italiens de poursuivre la spéculation concernant d'éventuels renforts lors du prochain mercato hivernal. Cette fois, c'est Carlos Tevez qui est cité comme future cible des dirigeants parisiens.

Dans les colonnes de Tuttosport ce lundi, l'intérêt du PSG pour Carlos Tevez est évoqué. «l'Apache», comme on le surnomme, évolue à la Juventus de Turin, club avec lequel il est sous contrat jusqu'en juin 2016. Mais le club parisien aimerait recruter l'ancien attaquant de Manchester City avant que celui-ci rentre en Argentine où il a toujours déclaré vouloir terminer sa carrière à Boca Juniors.



Hazard : «Je suis bien à Chelsea»

Comme vous le savez sans doute, depuis l'arrivée des Qatars au Paris Saint-Germain, Eden Hazard est régulièrement annoncé dans leur viseur, sans que jamais les rumeurs ne se soient concrétisées. Dans une interview diffusée sur les antennes de Canal +, l'attaquant belge s'est confié à propos de sa situation, confiant ne pas avoir la volonté de rejoindre le club de la capitale française :

« Je suis bien à Chelsea et c'est là que j'ai envie de grandir. C'est le plus important. [...] Si je reviens en France, ça sera à Lille, mais on ne sait jamais. »



ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

M. Messahel en visite de travail jeudi à Londres

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, effectuera jeudi prochain une visite de travail à Londres, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Au cours de cette visite, M. Messahel co-préside avec Sir Kim Darroch, conseiller à la sécurité du Premier ministre du Royaume-uni, David Cameron, la réunion du comité de partenariat stratégique algéro-britannique sur la sécurité», précise le communiqué du ministère.

«Cette session permettra aux deux parties de passer en revue les développements de la situation au Maghreb, au Sahel et au Moyen-Orient ainsi que les questions liées à la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», selon la même source.

ALGÉRIE - EUROPE

L'APN aux travaux de la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du CE

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, du 29 septembre au 3 octobre à Strasbourg (France), à la 4^e partie de la session ordinaire 2014 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (CE), a indiqué dimanche un communiqué de l'APN.

L'ordre du jour de cette rencontre prévoit des débats sur les différentes questions liées essentiellement aux droits des femmes, aux perspectives de coopération euroméditerranéenne, à la bonne gouvernance et à la qualité de l'enseignement», précise le communiqué.

La délégation de l'APN est composée des députés Asma Bellkada et Houari Bekkouche.

DIPLOMATIE

M. Mokaddem Bafdal nouvel ambassadeur d'Algérie auprès des Comores

Le gouvernement de l'Union des Comores a donné son agrément à la nomination de Mokaddem Bafdal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de l'Union des Comores, avec résidence à Antananarivo, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

NAISSANCE

Dans la soirée du dimanche 21 septembre 2014 et à 23h30, une jolie fée prénommée ARWA est venue illuminer le foyer de ses parents DRIAS Adel et Zineb et sa mimi Malika NASRI. Elle tiendra compagnie désormais à son frère aîné Aymen. En cet heureux événement, toute la famille souhaite une longue vie au bébé, prompt rétablissement à la maman, félicitations à l'heureux papa et aux familles DRIAS et ADDAD. Ta cousine Aline de Paris, qui te dépasse d'âge 2 mois, et son papa Zaki se joignent à notre joie et te rendront bientôt visite.



ALGÉRIE - TUNISIE

Sellal réaffirme l'"excellence" des relations algéro-tunisiennes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier le ministre tunisien de l'Équipement et du Développement durable, Hadi Larbi, en visite de travail en Algérie, à qui il a réaffirmé l'"excellence" des relations algéro-tunisiennes, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, «a permis de passer en revue la coopération bila-

térale», ajoute le communiqué. A ce propos, le Premier ministre «réaffirme l'excellence des relations algéro-tunisiennes ainsi que la volonté et la disponibilité de l'Algérie de les améliorer encore davantage», souligne la même source. «Dans le cadre du développement du secteur de la construction et de l'habitat, l'expérience capitalisée par les deux pays doit être mise à profit pour améliorer les capacités d'intervention des entreprises algériennes et tunisiennes, notamment dans le cadre du partenariat», affirme le communiqué.



Signature de protocoles d'accord entre l'Algérie et la Tunisie dans le bâtiment

Deux protocoles d'accord ont été signés, hier à Alger, entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, portant sur la création de groupements d'entreprises et de bureaux d'études entre les deux pays.

Les protocoles ont été signés par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, et le ministre tunisien de l'Équipement, de l'environnement et du développement durable, M. El Hadi Larbi. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Tebboune a souligné que le marché algérien est ouvert aux partenaires tunisiens dans les domaines de la réalisation et des études. De son côté, M. Kadi a souligné que les Tunisiens disposent d'une expertise dans les domaines concernés par ces protocoles et qu'il y a lieu de créer des groupements d'entreprises pour opérer en Algérie et en Tunisie et dans d'autres pays



africains. A cet effet, M. Tebboune se rendra prochainement en Tunisie pour entamer la phase de concrétisation de ces accords, a indiqué, pour sa part, le ministre tunisien qui a été reçu, hier, par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

Lors d'une réunion tenue dimanche dernier entre MM. Tebboune et Larbi, il a été convenu que des partenariats algéro-tunisiens soient mis en place entre des sociétés publiques et privées du secteur du bâtiment des deux pays afin de lancer des chantiers de construction en Algérie et en Tunisie.

MALI

L'UE demeure engagée dans le processus des pourparlers inter-maliens à Alger

L'Union européenne «restera engagée» dans le processus de pourparlers inter-maliens en vue d'un accord de paix durable au Mali, a affirmé hier à Bruxelles le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, suite à sa rencontre avec le Premier ministre du Mali, Moussa Mara. «J'ai assuré au Premier ministre (malien) que l'UE restera engagée dans ce processus et soutiendra la mise en œuvre d'un accord de paix durable», a déclaré M. Van Rompuy. «Nous avons convenu qu'accélérer les pourparlers à Alger avec les différents groupes était essentiel pour identifier une solution durable», a-t-il soutenu. Le président du Conseil européen a indiqué avoir eu avec le Premier ministre malien «une

discussion franche sur les questions les plus pressantes au Mali». «Le pays continue à faire face à de graves défis dans le domaine de la sécurité et du développement socio-économique», a-t-il dit. «En ce qui concerne la situation dans le Nord, nous avons tous deux exprimé notre préoccupation concernant les attaques contre les forces de maintien de la paix des Nations unies (Minusma), et l'insécurité générale dans la région», a-t-il noté. Le responsable européen a indiqué que la stabilisation et le développement du Mali restent «un défi» sur le long terme, ajoutant que l'Union européenne «alue les efforts que le Mali s'engage à faire pour y parvenir». «Ce seront des réformes difficiles mais nécessaires pour un futur meilleur pour le

pays. L'Union se tient aux côtés du Mali et du peuple malien pour les aider à les mener à bien», a-t-il assuré. Rappelant que «le FMI vient de terminer une mission d'examen à Bamako», il a souligné que la mise en œuvre de mesures correctives discutées avec le Fonds afin d'améliorer la gouvernance économique au Mali, «facilitera la continuation de l'aide budgétaire apportée par l'Union européenne». «L'appui de plus de 520 millions d'euros, prévu par l'Union européenne pour le Mali lors de la conférence des donateurs de Bruxelles en 2013 et dans le cadre du Fonds européen de développement, est seulement l'expression tangible de notre solidarité et de notre amitié avec le Mali et le peuple malien», a-t-il encore dit.

MARINE - DÉFENSE - OTAN

La Force permanente de guerre des mines de l'OTAN en escale en Algérie

La Force permanente de guerre des mines de l'OTAN (SNMCMG2) est arrivée hier à Alger dans le cadre d'une escale programmée - à l'occasion du déploiement du groupe en Méditerranée- qui durera jusqu'au 2 octobre prochain. «Cinq bâtiments appartenant à la SNMCMG2 sous le commandement de l'Italie sont arrivés à Alger dans le cadre de la coopération avec l'OTAN», a déclaré à la presse le lieutenant-colonel Abdelkader Mokdad, responsable des relations publiques au Département de Communication du Commandement des forces navales. Avec à sa tête le capitaine de vaisseau Giovanni Piegala (ITAN), la force est composée du vaisseau amiral italien, la frégate *ITS AVIERE* et des chasseurs de mines *FGS HOMBURG* (Allemagne), *TCG ERDEK* (Turquie), *ESPS RODRIGO* (Espagne) et *HMS GRIMSBY* (Royaume uni). La SNMCMG2 participera à un exercice de type Passex et de navigation tactique avec des unités de la Marine nationale algérienne. Le commandant de la façade maritime centre, le général Samah Zine Eddine a reçu durant cette visite le commandant de la Force maritime relevant de l'OTAN, le colonnel Giovanni Piegala.

Sauvetage de trois pêcheurs à Annaba par les Forces navales algériennes

Trois pêcheurs ont été sauvés par les Forces navales algériennes à l'ouest de Ras El Hamra (wilaya de Annaba), indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Des unités de recherche et de sauvetage des Forces navales algériennes relevant de la 5^e Région militaire, ont réussi au cours de la fin de la semaine dernière à porter secours à trois (3) pêcheurs qui étaient à bord d'une embarcation de pêche dans des conditions de navigation difficiles et ce, à trois (3) milles marins à l'ouest de Ras El Hamra (Annaba), selon la même source. «L'opération de sauvetage a été engagée suite à la localisation du lieu de l'embarcation qui a été remorquée jusqu'au port de Annaba», précise le communiqué du MDN, assurant que «les trois pêcheurs sont sains et saufs».

POUR DÉNONCER L'ACTE TERRORISTE QUI A VISÉ

LE RESSORTISSANT

FRANÇAIS GOURDEL

Le FLN organise deux rencontres à Draâ El Mizan et Azazga

K.N.A

Le Front de libération nationale (FLN) a organisé hier deux rencontres à Azazga et à Draâ El Mizan. Elles se sont tenues dans les deux nouvelles mohafadha récemment créées dans la wilaya et visaient, selon Saïd Lakhdar, mohafedh de Tizi-Ouzou et élu à l'Assemblée nationale, à dénoncer l'acte terroriste qualifié d'ignoble et de barbare qui a visé le guide touristique français Hervé Gourdel. Poursuivant sa démarche de soutien, le FLN exprime son soutien indéfectible aux populations locales dans ces moments difficiles comme il a toujours été à leur côté. Pour sa part, Mustapha Mazouzi membre de l'instance nationale a rappelé le soutien indéfectible de son parti à la politique du président de la République. Son soutien porte aussi sur la gestion des dossiers sécuritaires prévalant aux frontières. Rappelons également que le FLN vient juste de se doter de deux autres mohafadha portant leur nom à trois dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon le mohafedh Saïd Lakhdar, la démarche vise à permettre l'émergence d'une élite politique jeune au niveau du Front de libération nationale.